



L'Atelier Rural

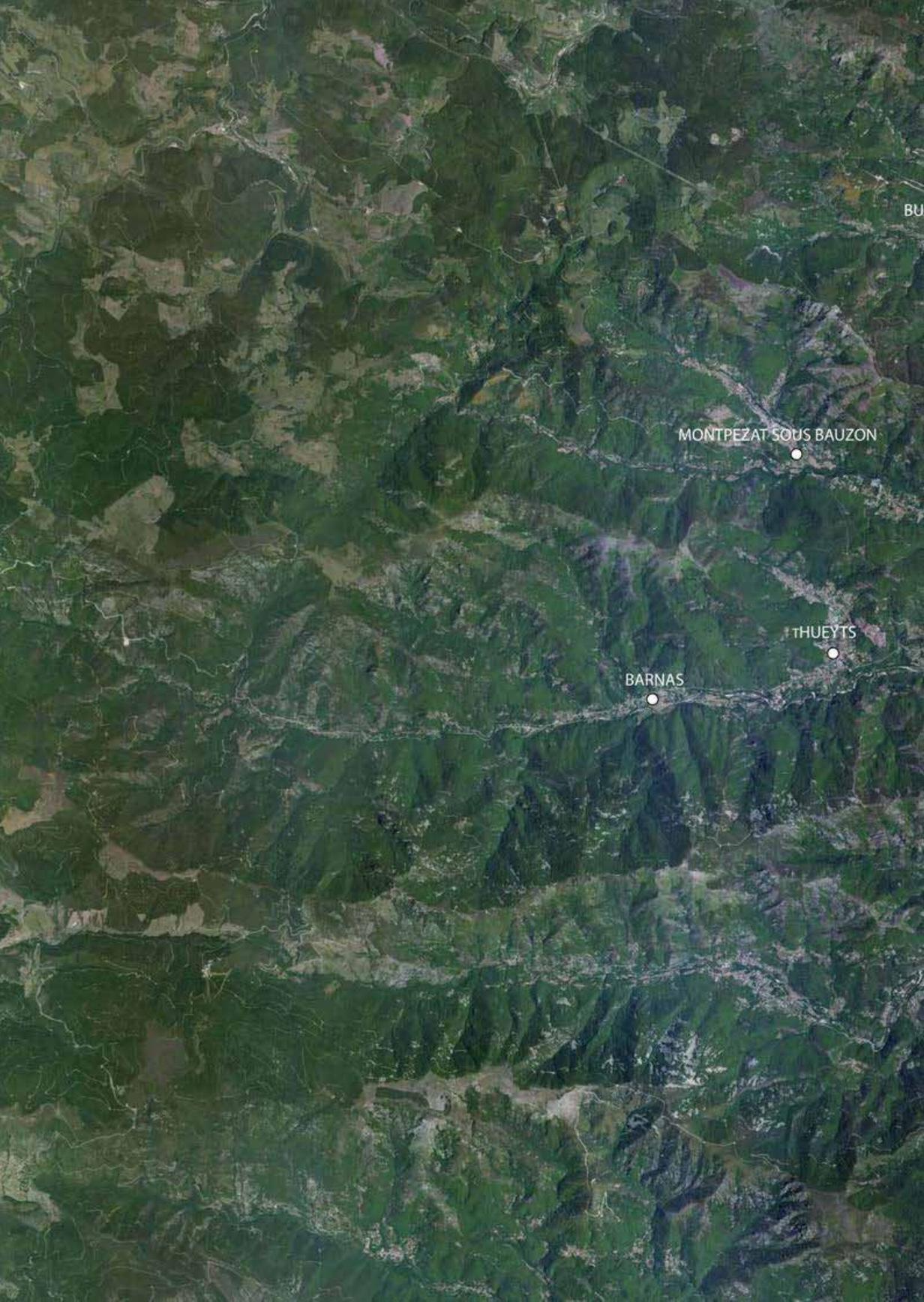
de l'école nationale supérieure
d'architecture de Saint Etienne
En partenariat avec le Parc Naturel
Régional des Monts d'Ardèche.

- Comment penser l'évolution de l'espace rural dans une dialectique d'aménagement avec l'espace urbain ?

- Comment, par rapport à cette évolution, transmettre aux futurs architectes des compétences singulières dans le domaine du projet en y associant les impératifs propres aux enjeux du développement soutenable ?

- Comment développer la recherche en architecture, en confrontant la réflexion interdisciplinaire à la complexité de ces espaces, et en exploiter les résultats dans l'enseignement et les pratiques professionnelles ?

Telles sont les questions et les objectifs clés qui animent l'Atelier Rural de l'ENSASE lors des travaux conduits en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche depuis 2011.

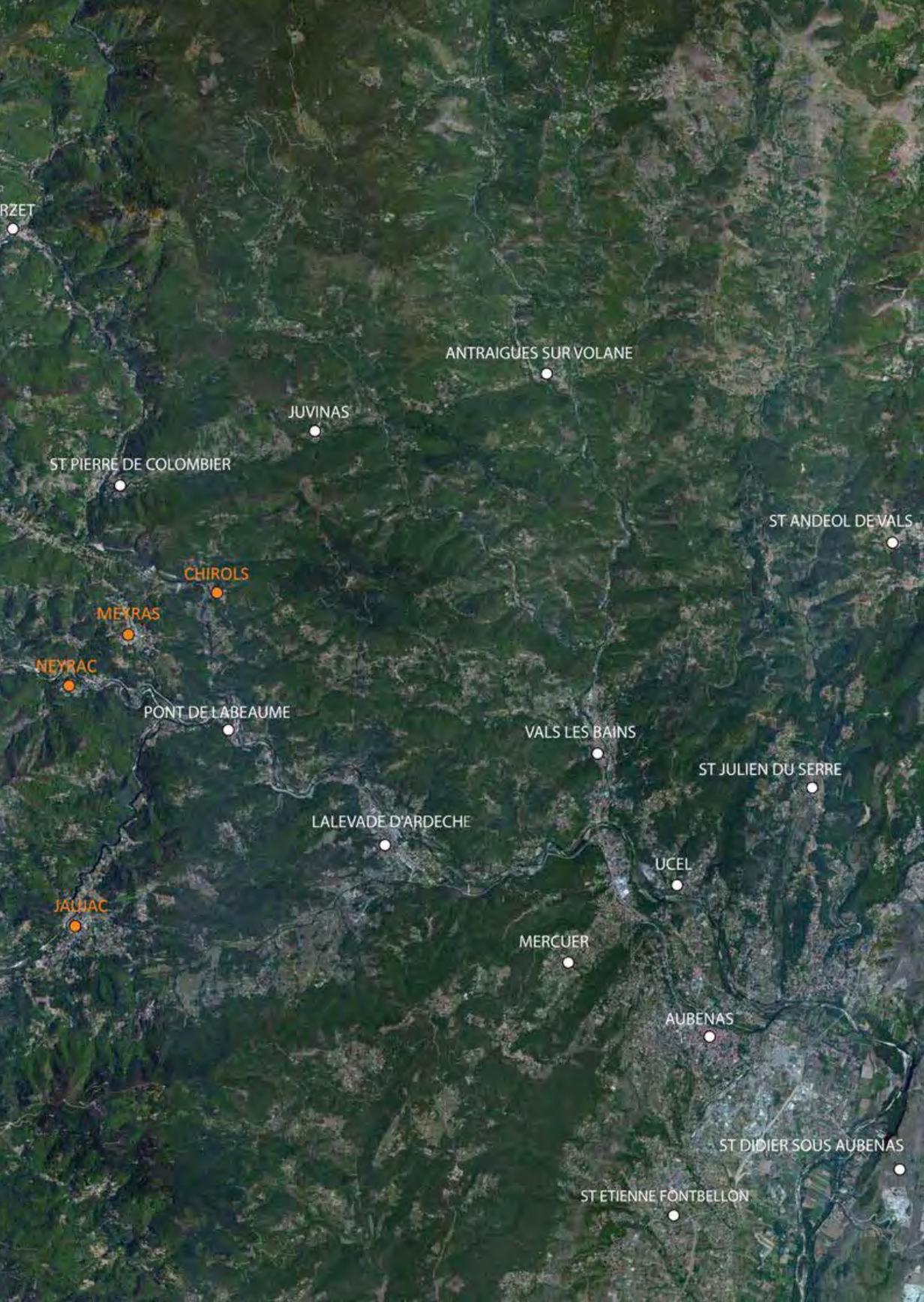


BU

MONTPEZAT SOUS BAUZON

THUEYTS

BARNAS



RZET

ANTRAIQUES SUR VOLANE

JUVINAS

ST PIERRE DE COLOMBIER

ST ANDEOL DEVALS

CHIROLS

MEYRAS

NEYRAC

PONT DE LABEAUME

VALS LES BAINS

ST JULIEN DU SERRE

LALEVADE D'ARDECHE

UCEL

JALLIAC

MERCUER

AUBENAS

ST DIDIER SOUS AUBENAS

ST ETIENNE FONTBELLON

SOMMAIRE

Editorial p. 2

L'ATLAS DES PAYSAGES p. 3

Licence / Master

ELEVER / FABRIQUER - STOCKER / TRANSFORMER p. 13

Licence, Semestre 4

NATUREL - ARTIFICIEL - MATÉRIEL p. 23

Master, semestre 8

PROSPECTIVE TERRITORIALE ET SOUTENABILITÉ ARCHITECTURALE p. 33

Master, semestre 8

Le réseau " Espace rural et projet spatial " p. 46

Liste des participants p. 47

Contexte et problématique.

L'introduction de la question de l'espace rural en école d'architecture découle du constat que généralement, les questions de projet relatives à cet espace ne sont pas présentées comme problématiques. Cet espace appartient à un « grand territoire » ou à un espace dit de la « grande échelle » pour reprendre les expressions en cours. Et sa conception s'inscrit « naturellement » dans celle de la ville. Or, depuis une triple décennie, on assiste à une inversion de la dynamique démographique dans les territoires ruraux. L'inscription spatiale et les enjeux de projet posés par cette dynamique constituent donc le point de départ des travaux entrepris dans l'Atelier Rural. La « rencontre » symbolique entre deux mondes en est plus particulièrement l'objet :

- le monde des ruraux qui, dans la longue durée, ont œuvré à la construction de l'espace rural par l'attachement au travail de la terre ;
- le monde des citadins qui, dans un rapport d'immédiateté, perçoivent cet espace comme un nouvel « eldorado résidentiel ». Cette « rencontre », et la complexité des enjeux de projet qui en résulte, fondent notre postulat selon lequel l'espace rural « fonctionne » dans un rapport dialectique de complémentarité avec la ville. Comprendre la nature de cette dialectique et les différentes formes d'établissement qui en ressortent, constitue le cadre général de notre réflexion.

Un mode pédagogique singulier : l'« Atelier hors les murs » et la rencontre des étudiants de licence et de master.

L'Atelier Rural accorde une place primordiale au travail de terrain dans le cadre « d'ateliers hors les murs » organisés en partenariat avec une instance territoriale liée au site de projet – ici le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche. Ce partenariat permet aux étudiants le contact direct avec la réalité des enjeux de projet en milieu rural, par l'intermédiaire des différents acteurs. Le rassemblement de trois groupes d'étudiants (un groupe en cycle de licence -S4- et deux en cycle de master -S8-) constitue une autre particularité de l'Atelier Rural. La première phase de travail réunit l'ensemble des étudiants dans le cadre de l'« atelier hors les murs » ; l'élaboration d'un « Atlas du paysage » permet d'identifier les sites de projets sur lesquels les trois groupes interviendront avec des approches différentes en termes de programme : **agriculture, tourisme, habitat.**

Croiser les disciplines de projet pour explorer la complexité de l'espace rural.

L'articulation de trois types de programme permet d'affirmer un point de vue sur le devenir de l'espace rural à moyen et long terme. Cet espace est traversé et façonné par différentes activités reflétant les mutations économiques et sociétales. Au-delà du statut agricole hérité des générations passées, cet espace est aujourd'hui multifonctionnel. Aborder la question de son devenir, c'est intégrer, comme une « matière à projet », la complexité territoriale induite par cette multifonctionnalité.

Intégrer la composante agriculture et élaborer de nouvelles « alliances » spatiales et culturelles.

La composante agricole est l'objet d'une attention particulière dans le projet. La prise en compte de cette composante permet de reconnaître son rôle morphogénétique dans la formation de l'espace rural et de ses paysages, (rôle à ne pas confondre ni à substituer à celui des paysagistes). Elle conduit à des choix stratégiques pour définir un projet spatial global vertueux incluant les « nouveaux espaces » correspondant aux besoins de notre société contemporaine : tourisme, logement et autres activités. Le projet appelle l'audace pour élaborer de nouvelles « alliances » sociales, économiques et culturelles, qui impliquent notamment de gérer avec intelligence les effets paradoxaux de l'occupation saisonnière liée au tourisme.

Construire un « autre regard » sur le territoire pour imaginer la ruralité de demain.

Pour élaborer de nouvelles alliances, un double prérequis méthodologique s'impose dans la perception que l'on a de l'évolution de

l'espace rural : s'écarter des schémas d'aménagement reposant sur une séparation des fonctions et d'un regard associant son devenir à la revitalisation d'un « passé oublié » ou autres « traditions perdues ». Si revitalisation du rural il doit y avoir, celle-ci doit s'opérer selon de nouveaux scénarios, intégrant et valorisant son potentiel géographique et humain. La démarche prospective, développée par la DATAR ou l'INRA, définit les repères à prendre en compte. Il s'agit de conduire les étudiants à engager une réflexion sur la conception d'une « ruralité contemporaine », tant sur le plan spatial que sur le plan économique et sociétal.

L'enjeu du « territoire-ressource » et l'élaboration d'un « Atlas des paysages ».

Penser cette « nouvelle ruralité » conduit à proposer un autre « horizon spatial » que l'homogénéisation de nos territoires en cours, notamment à la périphérie des agglomérations. L'identification et la valorisation des ressources locales apparaissent comme des paramètres clés pour aborder le projet et l'évolution de l'espace rural, prenant en compte le rapport au lieu. L'incontournable travail de terrain permet aux étudiants, par l'arpentage et l'élaboration de l'« Atlas des paysages », de situer le projet dans une vision prospective et spécifique.

Aborder la question écologique autrement qu'en terme normatif pour penser le nouvel écosystème humain.

Aborder le projet architectural et spatial par le lieu et les ressources du territoire, permet de déplacer l'enjeu écologique depuis les questions normatives (démarche HQE ou autres) vers une réflexion plus large sur le devenir de nos établissements humains et notre condition de terrien. C'est ici la question des circuits courts de production des matériaux de construction qui est notamment posée et celle du « territoire-ressource » : ressource devant être ici perçue dans une acceptation large. L'objectif est d'inscrire le projet dans une perspective faisant écho à la longue durée des organisations spatiales de nos sociétés : leur soutenabilité par rapport à une aire géographique et à un territoire donnés. A cet égard, on prendra en compte le fait que le XXIème siècle sera lié à un tournant énergétique majeur marqué par le passage des énergies fossiles aux énergies dites renouvelables : l'eau, le soleil, le vent auront une part prépondérante dans le nouvel écosystème humain. Comment ce changement de paradigme technique et énergétique va-t-il orienter, sur le long terme, nos modalités d'établissement sur le territoire et notre rapport au lieu ? Comment va-t-il induire de nouveaux modes d'habiter et, simultanément, nourrir un nouvel imaginaire architectural ? Quel paysage va « naître » de ce nouvel écosystème ? Telles sont quelques-unes des questions clés qui animent l'Atelier Rural de l'ENSASE.

¹ Le programme d'enseignement de « l'Atelier Rural » a débuté en 2009 à l'occasion de la tenue des Ateliers territoriaux du Grenelle de l'environnement, pour lesquels l'ENSASE avait été sélectionné avec l'Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois (ENSNP) et l'Ecole Nationale du Génie Rural et des Eaux et Forêts (AgroParisTech-ENGREF) de Clermont-Ferrand (UMR Métafort) dans le cadre d'un partenariat avec le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne. Depuis cette date, l'action pédagogique de cet atelier s'inscrit dans une réflexion d'échelle nationale au sein du réseau d'enseignement et de recherche « Espace rural et projet spatial » initié par Xavier Guillot, architecte et enseignant à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne, et regroupant notamment : les Ecoles nationales supérieures d'architecture de Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Nancy et Rouen, l'Ecole nationale supérieure d'architecture et du paysage de Bordeaux, l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles, l'Ecole nationale supérieure de la nature et des paysages de Blois, l'Ecole du paysage d'Angers (Agrocampus Ouest) et l'Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêts (ENGREF – Agro Paris Tech).

² Voir par exemple la récente consultation pour le « Grand Paris ».

³ Voir le colloque « L'espace de la grande échelle en question » organisé à Lille les 23-25 novembre 2005.

⁴ Jean Renard, *Les Mutations des campagnes. Paysages et structures agraires dans le monde*, Paris, Armand Colin, 2005.

⁵ On s'inscrit ici dans la démarche de l'école des territorialistes et du propos formulé par Alberto Magnaghi autour du concept de « projet local » : Alberto Magnaghi, *Le Projet local*, Spirumont, Mardaga, 2000.

The background of the cover is a topographic map. A vertical orange rectangular overlay is positioned on the left side, partially covering the map. The map shows contour lines and various geographical features. The text is centered within the orange overlay.

L'ATLAS DES PAYSAGES

Licence / Master



L'Atlas des paysages : un partage pédagogique.

Pierre-Albert Perrillat-Charlaz

L'Atlas des paysages résulte d'une expérimentation pédagogique partagée, fédérant une équipe pédagogique dans un chantier commun conduit en partenariat avec le Parc Naturel Régional des monts d'Ardèche.

Il relie trois ateliers de projet des cycles Licence et Master :

- en cycle de Licence 2, l'atelier

« **Objet d'architecture - Matériau de paysage** » dirigé par Pierre-Albert Perrillat-Charlaz ;

- en cycle de Master 1, l'atelier

« **Naturel - Artificiel - Matériel** » dirigé par Evelyne Chalaye, et l'atelier « **Prospective territoriale & Soutenabilité architecturale** » dirigé par Xavier Guillot ; et témoigne de la prise en compte par l'ENSASE des enjeux spatiaux contemporains de territoires ruraux sur l'ensemble du cursus de formation.

Le travail collégial entre les trois ateliers s'ouvre la première semaine du semestre par une visite de site de trois jours. Cette première étape se prolonge par l'élaboration d'un fonds de connaissances partagées sur ce territoire commun, à partir des projets conduits par les différents ateliers en fonction de leurs orientations pédagogiques spécifiques ; elle se finalise sous la forme de L'Atlas des paysages.

Marcher : l'expérience du paysage.

« C'est dehors que tout commence. »

Recueillir des informations sensibles pour élaborer l'Atlas suppose, avant tout, l'expérience du paysage. L'étude et l'analyse des documents cartographiques se fondent sur l'expérience concrète, vécue par l'immersion et l'arpentage des sites durant trois jours. Les étudiants marchent à la rencontre des lieux, c'est ainsi qu'ils font connaissance.

Les choix pédagogiques s'appuient sur la conviction de l'enseignant (et de l'architecte), que le projet spatial met en œuvre, avant toute connaissance objectivée et normalisée, la mémoire de nos expériences vécues. La reconnaissance de terrain, sans information a priori et sans « vue de haut » (c'est-à-dire sans carte détaillée ni GPS), s'organise selon un protocole précis, ouvert aux initiatives et improvisations nées de découverte. L'investissement corporel de l'étudiant engage l'attention de tous les sens. Au final, nous avançons l'hypothèse que cette expérience du paysage n'est pas seulement un préalable : elle s'inscrit dans le processus de projet.

La marche, par groupes de 6 à 8 personnes, s'engage sur un itinéraire annoncé par une liste de quelques noms de lieux-dits : Col de Sétias, le Serre, Mes des vignes... Huit heures de marche environ, le long et au travers des vallées, permettent d'éprouver l'hésitation dans l'identification du chemin, et la fatigue provoquée par les dénivelés s'ajoute à la difficulté du repérage. L'ensemble des sensations restitué au corps sa disponibilité, le regard s'ouvre. Le mouvement de la marche provoque un rapport concret, direct, à la matérialité du territoire.

La narration, physiquement vécue, précède l'information cartographique.

L'objet de l'Atlas va être de saisir, de révéler, de réorganiser les indices du paysage à partir de cette expérience primordiale : s'amorce ici le travail patient et attentif d'archéologie perceptive du paysage.

Représenter : relier les choses entre-elles.

Les étudiants construisent leur lecture à partir de cartes hybrides élaborées sur place, des notes, d'éléments matériels et d'expériences rencontrées lors des marches exploratoires. Ils procèdent par « coupes successives », fragmentent le paysage pour thématiser, recomposer selon des modalités de restitution et des contraintes formelles communes : formats, support, nombre de planches... Ils gardent toute liberté de développer des points de vue singuliers à partir des entrées suivantes :

- Dresser des cartographies : lignes d'orientation, lignes d'intensité, lignes de rythme, limites...

Cartes mémoire, cartes imaginaires, cartes d'ambiances, cartes techniques, cartes routières, cadastres, etc... pour traduire l'atmosphère singulière et le caractère propre aux lieux.

- Identifier les particularités stables d'un paysage (constitution géologique, hydrographie, structures végétales...) : ses lignes de force géographiques.

- Repérer les traces majeures des activités humaines qui transforment et structurent : les lignes secrètes d'un site habité, son paysage anthropologique (la structure des sols, l'organisation viaire, les mécanismes d'appropriation du terrain, les découpages foncières, les infrastructures, les bâtis existants/préexistants...).

L'Atlas des paysages se finalise par la présentation d'une vingtaine de planches, qui rendent compte des connaissances sensibles constituées au cours des différentes explorations. Il constitue à la fois le point d'entrée dans l'initiation aux lectures de paysage et une clef de voûte dans la conception spatiale et architecturale à l'échelle du territoire.

Restituer : l'Atlas comme méthode.

L'Atlas des paysages rassemble différentes approches et regards singuliers portés sur les paysages des sources de l'Ardèche. Il n'a pas l'ambition d'être le catalogue exhaustif des caractères du pays ni l'inventaire de son histoire et de sa géographie.

Il se présente plutôt comme une restitution sensible d'un monde en fragments, rendant compte de l'immersion directe et concrète dans « les milieux », pour analyser, comprendre et thématiser le paysage à partir d'émotions et d'observations premières, ou d'imaginaires partagés. Sa configuration, essentiellement visuelle, invite à construire des relations spatiales possibles entre paysage et projet.

Notre proposition d'Atlas du paysage s'inspire des réflexions de Georges Didi-Huberman⁽¹⁾ sur l'Atlas Mnémosyne d'Aby Warburg, défini comme un mode visuel pour recueillir le morcellement du monde. Il ne procède ni comme système encyclopédique, ni comme archivage exhaustif, mais mobilise un choix d'images, par réduction, montage, coupe, pour restituer une lecture du sens à travers les relations possibles entre les différents documents : « chercher à savoir en donnant à lire seulement des images ». L'Atlas des paysages s'appuie librement sur ce procédé, qui nous intéresse en particulier comme outil de lectures plurielles et parfois inattendues, établissant des correspondances et des analogies renouvelées, entre les éléments graphiques ou photographiques : cartes, textes, diagrammes, etc.

L'Atlas procède d'une construction qui monte et démonte les interprétations, les appropriations, ainsi que les transformations possibles du paysage.

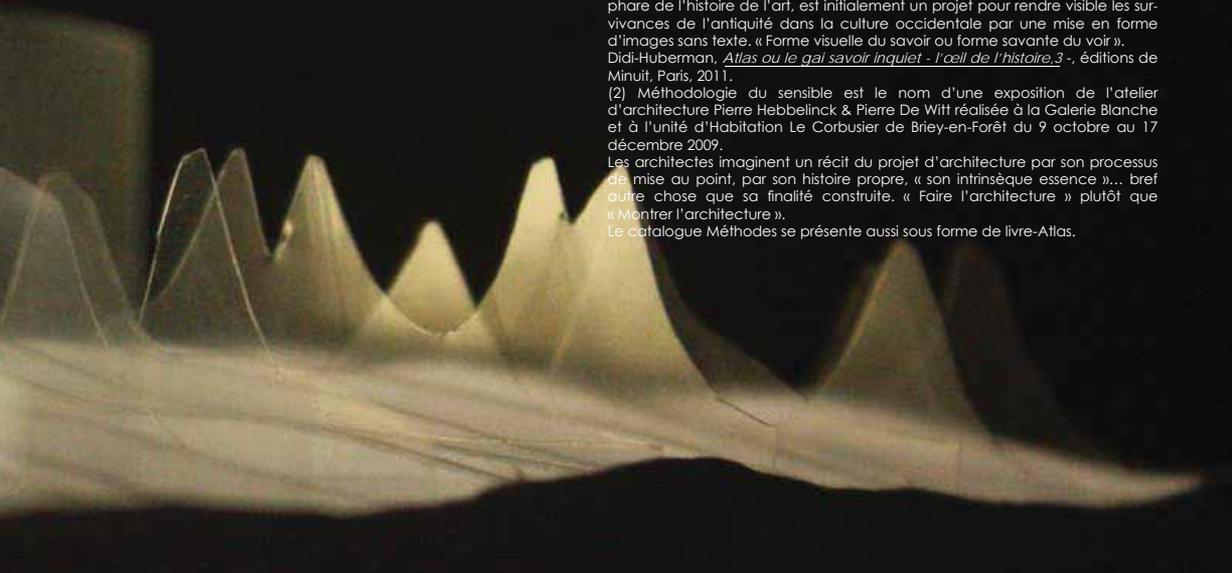
La réalisation de L'Atlas des paysages obéit à l'un des objectifs pédagogiques essentiels du semestre : élaborer une « méthodologie du sensible⁽²⁾ » qui articule lecture de paysage et conception spatiale, des chemins de l'Ardèche à la table de l'atelier.

(1) L'atlas Mnémosyne d'Aby Warburg constitué entre 1924 et 1929, œuvre-phare de l'histoire de l'art, est initialement un projet pour rendre visible les survivances de l'antiquité dans la culture occidentale par une mise en forme d'images sans texte. « Forme visuelle du savoir ou forme savante du voir ». Didi-Huberman, *Atlas ou le gai savoir inquiet - l'œil de l'histoire, 3*, éditions de Minuit, Paris, 2011.

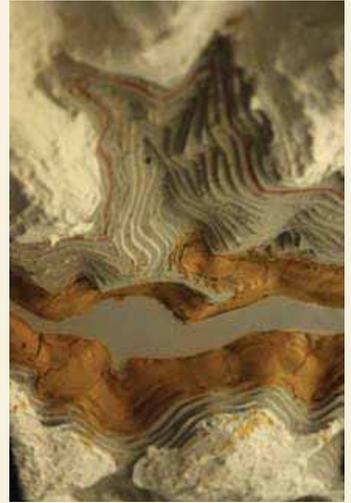
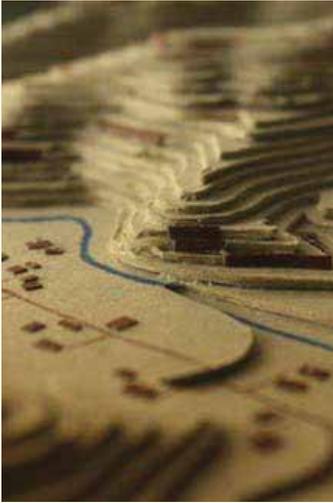
(2) Méthodologie du sensible est le nom d'une exposition de l'atelier d'architecture Pierre Hebbelinc & Pierre De Witt réalisée à la Galerie Blanche et à l'unité d'habitation Le Corbusier de Briey-en-Forêt du 9 octobre au 17 décembre 2009.

Les architectes imaginent un récit du projet d'architecture par son processus de mise au point, par son histoire propre, « son intrinsèque essence »... bref autre chose que sa finalité construite. « Faire l'architecture » plutôt que « Montrer l'architecture ».

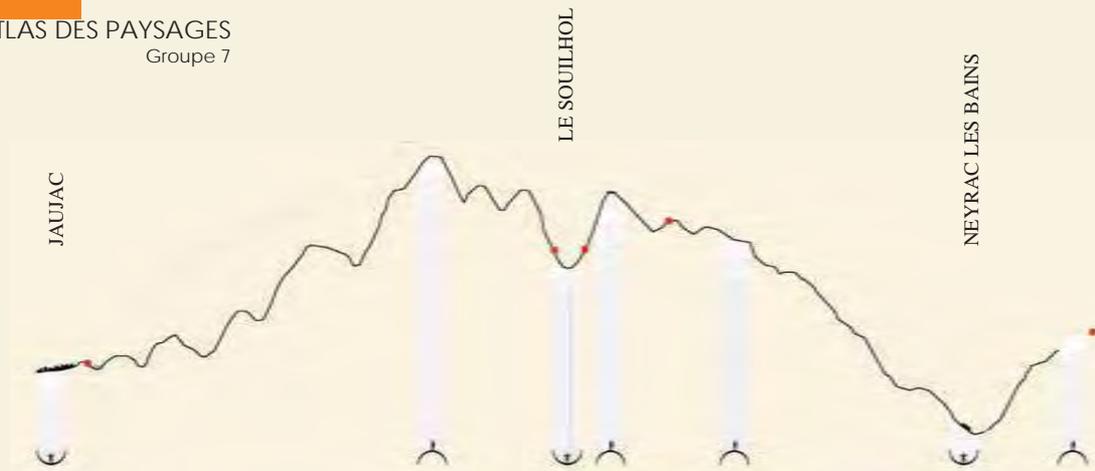
Le catalogue Méthodes se présente aussi sous forme de livre-Atlas.



"L'altitude"



ATLAS DES PAYSAGES
Groupe 7



VEGETATION



RUGOSITE



BATIS



SONS



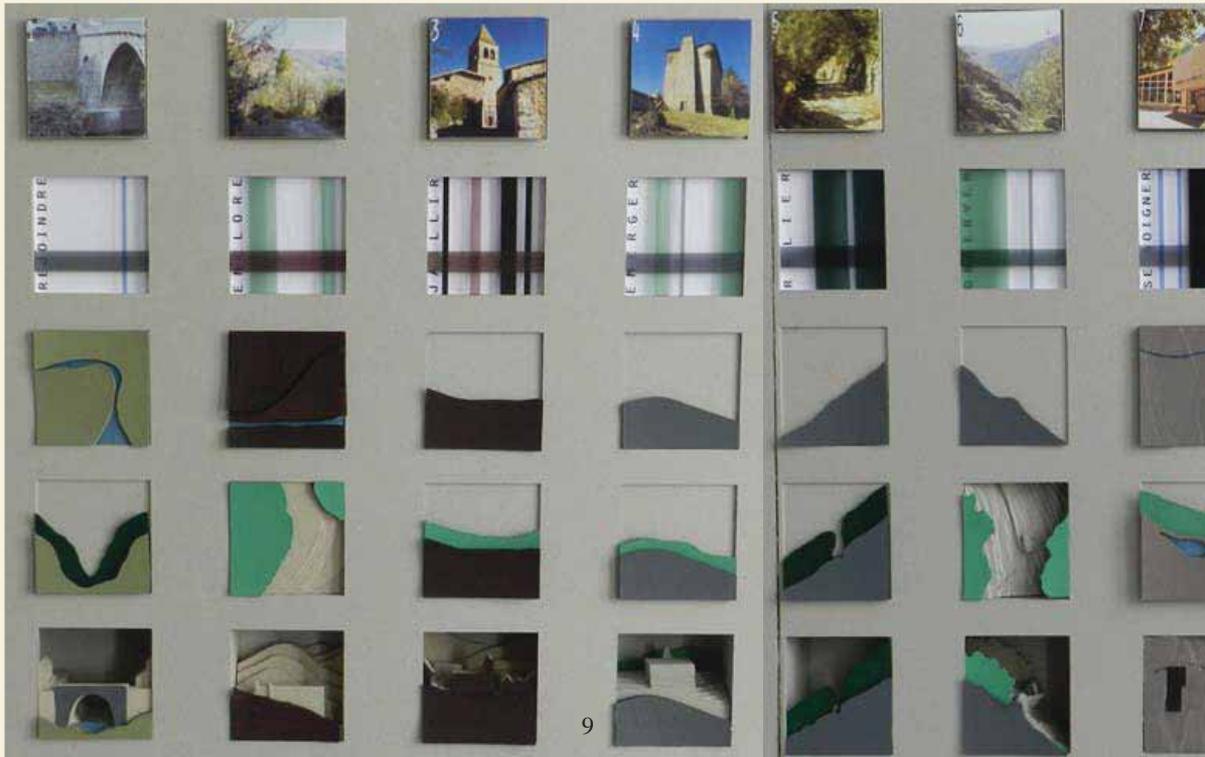
MEYRAS

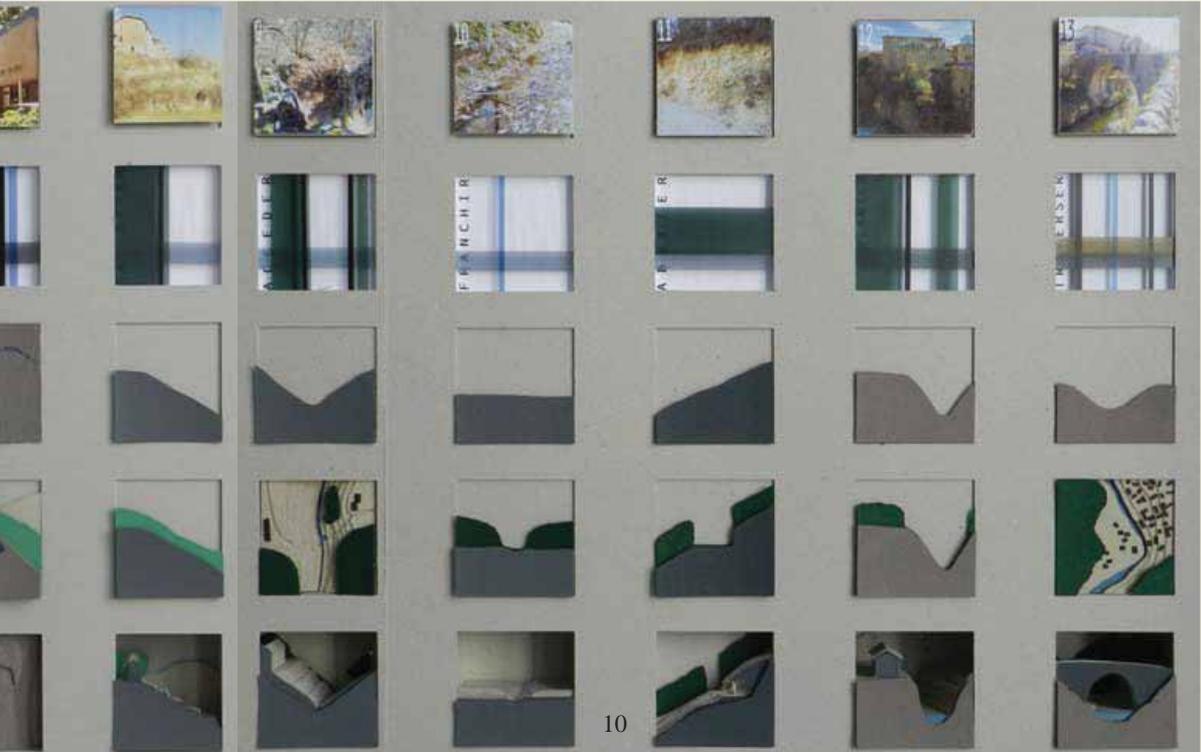
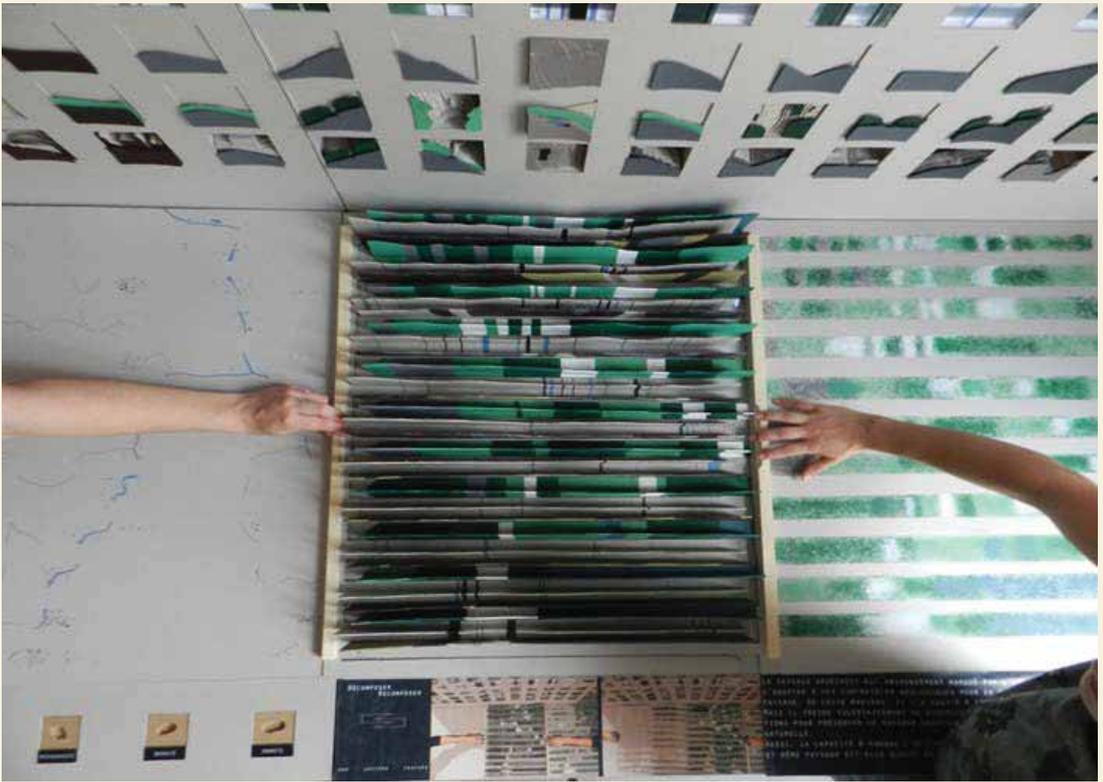
CHIROLS



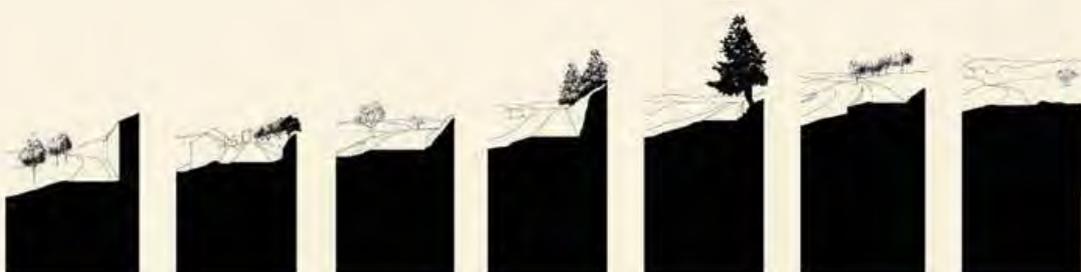
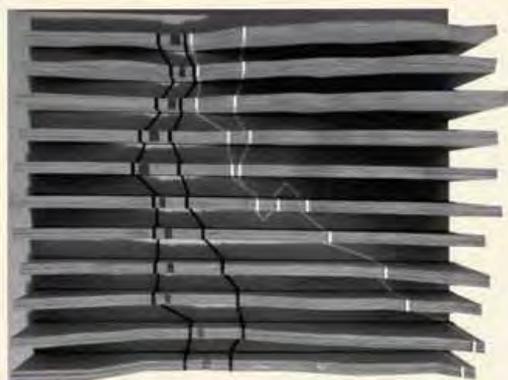
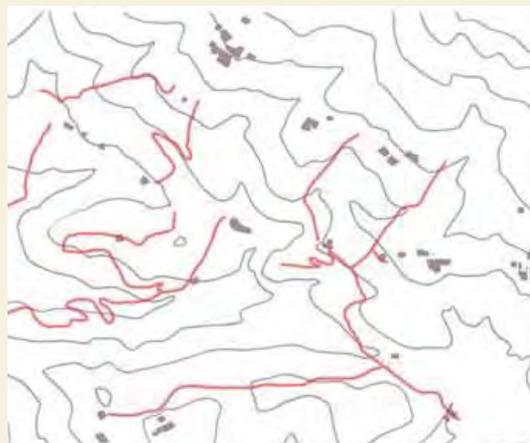
La géologie : du sol à l'édifice

ATLAS DES PAYSAGES
Groupe 6



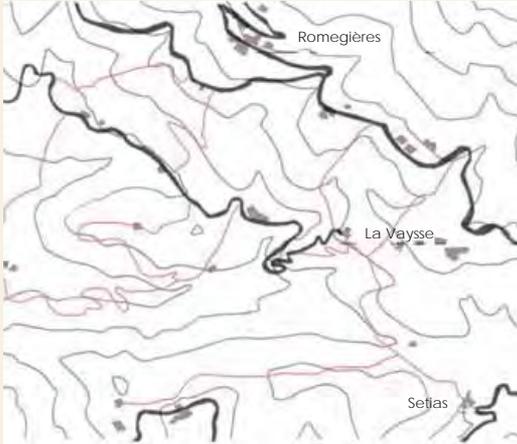


Relier / Relief

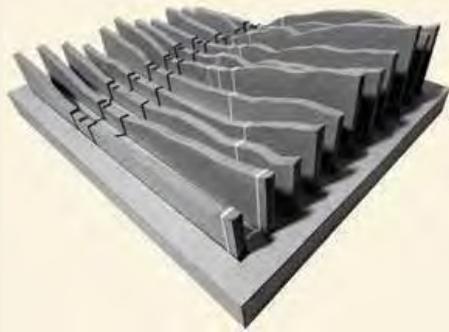
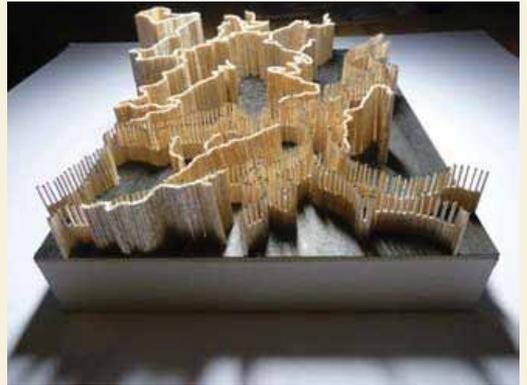


OUBREYTS

ATLAS DES PAYSAGES
Groupe 11



CONNEXIONS INTER-HAMEAUX, RATTACHEMENT A LA VALLEE

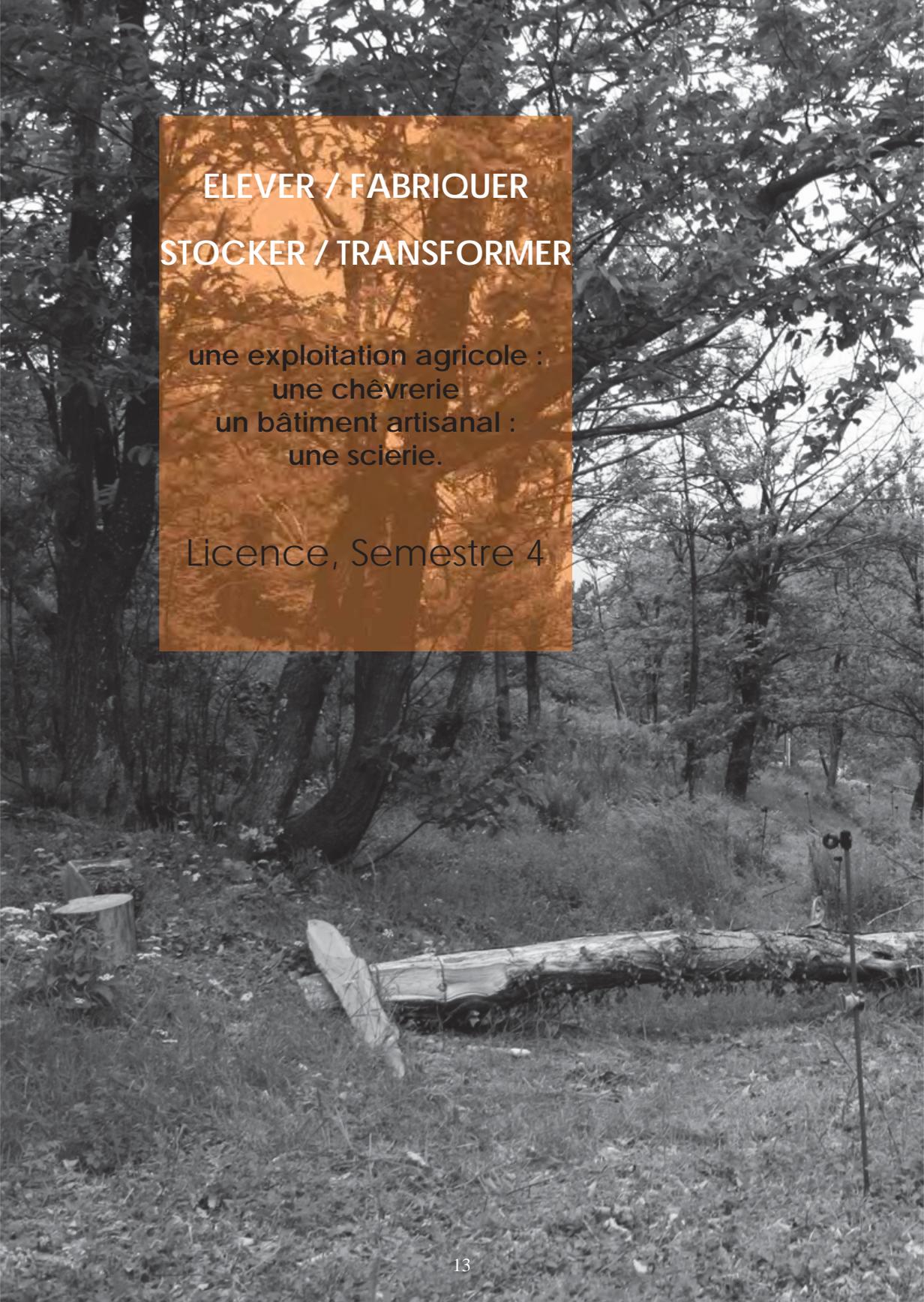


MAQUETTE PARCOURS



LA CHABANNE

CHIROLS



ELEVER / FABRIQUER
STOCKER / TRANSFORMER

**une exploitation agricole :
une chèvrerie
un bâtiment artisanal :
une scierie.**

Licence, Semestre 4





ELEVER / FABRIQUER - STOCKER / TRANSFORMER

Pierre-Albert Perrillat-Charlaz

Une expérience pédagogique

Le monde rural d'aujourd'hui, avec ses paysages, ses agricultures, ses bâtis et ses transformations constitue le champ d'étude et de recherche du semestre 4 (deuxième année de licence). La pédagogie de l'atelier aborde ainsi la question du paysage rural comme activité d'expérimentation et d'apprentissage des processus de description et de transformation d'un lieu. Notre ambition est de saisir les atmosphères propres aux pays ardéchois, pour décrire, avec les outils du projet, les caractères singuliers les plus stables (constitution géologique, hydrographie, milieu végétal...) et lire dans les traces historiques des activités humaines (structure foncière, infrastructure, réseaux...) les empreintes qui forment et transforment les paysages. Entre expérience d'arpentage, lecture de paysage et processus de conception se tissent ainsi les méthodes propres à chaque étudiant, qui mobilisent à la fois outils conceptuels et dispositifs sensibles, pour explorer le monde rural dans ses dimensions physique et phénoménale. Au-delà d'un repérage des spécificités d'un pays, il s'agit de mettre en oeuvre la notion de lieu, non comme un ancrage identitaire, mais comme un concept dynamique, non circonscrit dans des limites mais qui ouvre sur la question essentielle du lien ontologique à la terre. Notre approche didactique s'inaugure ainsi par une plongée dans un milieu « naturel » sans préalable : le parc naturel régional de l'Ardèche, pour aborder les questions de la construction des paysages ruraux et ouvrir un débat prospectif entre la fabrication de l'espace agricole aujourd'hui (du bâtiment au territoire) et l'émergence d'une conscience d'un monde rural contemporain. Les débats actuels de l'architecture présupposent trop souvent des enjeux dans le champ « avant tout urbain », et ne portent d'intérêt sur ce monde « à part », l'espace rural, que dans les termes de grand territoire ou de paysage. Nous proposons de reconsidérer cet a priori en investissant le territoire des Sources de l'Ardèche du point de vue du projet architectural. Notre ambition est de capter l'essentiel d'une matière à projet à partir de l'expérience fondatrice d'une immersion dans le paysage, pour constituer des fictions de projet et proposer ainsi des positions critiques, des réels possibles. Notre pédagogie entend mettre l'accent en priorité sur la clarté des processus de conception et sur le sens de l'habiter : la conscience de la terre et de l'assise dans l'élaboration formelle qui conduit à la précision et à l'intensité d'un bâtiment bien posé. Elle se revendique comme une volonté d'interprétation de la réalité d'un milieu rural contemporain – complexe voire contradictoire – qui s'appuie aussi bien sur l'intuition et le regard sensible que sur la logique et la rigueur des connaissances objectives, pour proposer une réponse spatiale dense, cohérente, à la mesure du lieu.

De l'architecture du sol au paysage : Perception-Représentation-Sensation

Entre Jaujac et Chirols, nous proposons une exploration des territoires par une série d'incursions pédestres qui expérimentent chacune une pratique du paysage. A partir de ces traversées, dégagées des représentations conventionnelles usuelles (cartes, google maps, documents d'analyse...) nous écartons les a priori cognitifs (lectures typo-morphologiques, visions chronologiques, informations historiques...) pour préférer une immersion directe et concrète dans « les milieux », en adoptant une démarche empirique. L'arpentage est ici un vecteur privilégié. Comment dans la marche à pied, prendre conscience d'une présence du sol : ici et s'ouvrir à l'horizon : là-bas ? Ces premiers arpentages et travaux exploratoires initient un projet d'Atlas des paysages des Sources de l'Ardèche.

Concevoir des bâtiments agricoles aujourd'hui.

Les étudiants sont conduits à identifier des sites de projet où ils doivent simultanément imaginer un renouvellement de l'activité agricole, en misant sur la diversité des types d'exploitation d'un site à l'autre. Le monde rural a changé, l'agriculture a profondément évolué et les bâtiments agricoles témoignent pleinement de ce changement. L'architecture n'a que très rarement investi, en France, le thème des bâtiments agricoles.

Et pourtant, l'histoire de la construction du monde agricole, des sociétés rurales des siècles passées aux utopies des avant-gardes du XXème siècle, des granges dans les abbayes cisterciennes du XIIème siècle à la ferme fonctionnaliste Gut Garkau de Peter Haring (1926), témoigne de liens profonds entre usages, traditions constructives, et territorialité.

Aujourd'hui la plupart des bâtiments d'élevage, de stockage... sont conçus et construits dans un processus conception-construction entre les entreprises « spécialisées », les conseillers de la chambres d'agriculture et les agriculteurs. « L'insertion du bâtiment dans le site » convoquée depuis quelques années comme une exigence consensuelle entre élus, populations et acteurs, répond au mieux à un cahier de recommandations CAUE, qui pallie au manque d'une maîtrise d'œuvre avvertie et investie pleinement dans les enjeux sur le long terme de l'avenir du monde rural.

Cette seule plus value paysagère, comme amélioration visuelle de l'impact d'un bâtiment se résume le plus souvent à des petits arrangements avec le contexte et ses alentours. Ce processus n'empêche pas une banalité généralisée dans tout le territoire français. Tous ces bâtiments parfois improbables dans leurs abords et chaotiques dans leurs implantations se ressemblent, à un choix de bardage près. L'architecte aujourd'hui peut-il proposer un autre processus de fabrication du monde agricole, sous-tendu par une autre pensée de l'espace rural ? Quels dispositifs spatiaux peut-on imaginer, pour une vision renouvelée du monde rural du XXIème siècle ? La proposition de l'atelier est de dégager les premiers contours de ce que l'on appelle un « ouvrage - paysage ». Entendons ainsi une approche du projet architectural qui participe à la construction du paysage sur le long terme par sa mesure maîtrisée, sa matérialité assumée et son rayonnement vital dans l'activité qu'il génère. Cette démarche prospective de (re)territorialisation associée à de nouvelles hypothèses d'exploitation du sol porte en elle un enjeu majeur : (re)composer l'espace à partir d'un projet agronomique contemporain simple.

Un lieu en attente d'une exploitation agricole, naissance d'un « autre paysage ».

Tout projet architectural repose sur un « acte primordial » : s'approprier le lieu. Sa description permet de construire les prémices du projet : son inspiration première. Les Sources de l'Ardèche sont une juxtaposition de paysages habités. L'étagement des territoires agricoles raconte cette adaptation d'un système de vie traditionnel à des contraintes naturelles à partir de principes écologiques. L'installation sera considérée ici comme un fait primitif et fondamental. On commence par régler l'horizontale, l'assise. Les terrasses de pierres sèches, les systèmes d'irrigation, les « maisons étagées », etc... toutes ces infrastructures témoignent d'une culture de la pente. Préserver l'atmosphère d'un tel paysage comme monde vivant nécessite de mobiliser un regard pluriel sur ses composantes. L'exercice projet se fonde à partir de ces premiers gestes élémentaires et décisifs :

- Décrire le lieu par le tracé géométrique est quasi primordial, pour en révéler les formes potentielles du projet.
- Regarder attentivement pour prendre soin des choses déjà là.
- Re-présenter le réel donc pour re-construire dans l'abstraction du plan et de la coupe ce que nous appelons matériau de paysage. La figure du plan-masse décrit et raconte les modifications successives : l'eau, la forêt, les clôtures, les murs, etc... Les multiples occupations du lieu et ses diverses transformations imprègnent le sol et la topographie. La matérialité d'un projet doit travailler dans l'épaisseur du lieu : la terre comme sol, le renflement d'un champ, l'affleurement de la roche, les lignes d'horizon, les plis de la terre. A terme, nous souhaitons que chaque étudiant puisse formaliser une proposition architecturale et paysagère claire et précise dans ses définitions théoriques et constructives mais surtout poétiques (dans le sens grec de poïesis : faire, amener quelque chose à ressortir).



CHEVRERIE-SCIERIE A MEYRAS

Julia COUTTET, Sibylle METGE-TOPPIN



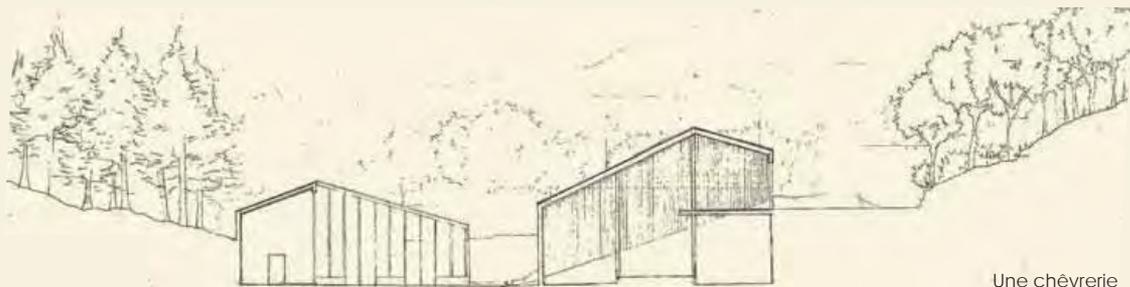
S'établir dans le lieu

Le site se présente comme une clairière en dévers caractérisée par ses différentes limites :

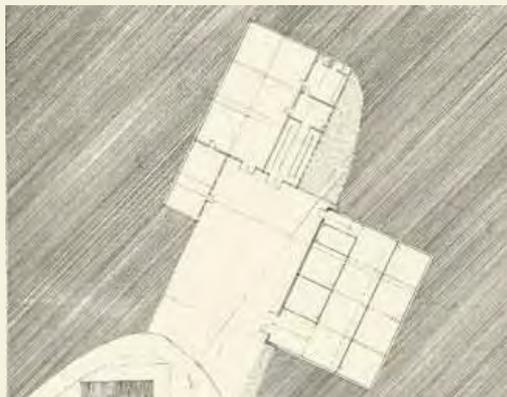
- Une plantation dense de conifères règle et organise l'ouest du terrain. Elle dessine une frame géométrique serrée pour ménager sous la frondaison des arbres une pénombre épaisse qui en matérialise la frontière.
- Au contraire, à l'est, le profil de la lisière remonte doucement pour s'ouvrir vers un bois de feuillus épars qui constitue une limite poreuse.
- L'ensemble du site bascule au sud vers la ligne d'horizon ouverte sur le paysage lointain.

Les rythmes, les densités et les variations de lumières singularisent ce lieu intériorisé dans ces limites boisées.





Une chevrerie



L'installation de la scierie s'appuie sur les indices du paysage en présence :

- les lisières des forêts
- l'horizon des collines
- la pente sud

Le profil des bâtiments se dessine comme un reflet de l'environnant : des gabarits qui s'inscrivent dans une trame virtuelle tracée par des lignes de paysage proches et lointaines.

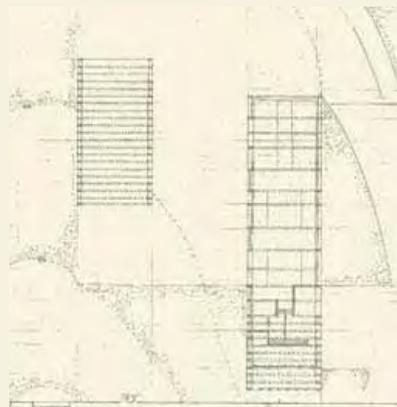
Deux hangars, volumes à la géométrie élémentaires s'identifient par leur toitures escamotées qui composent avec les horizons.

En vis-à-vis, les corps de bâtiment déterminent une cour.

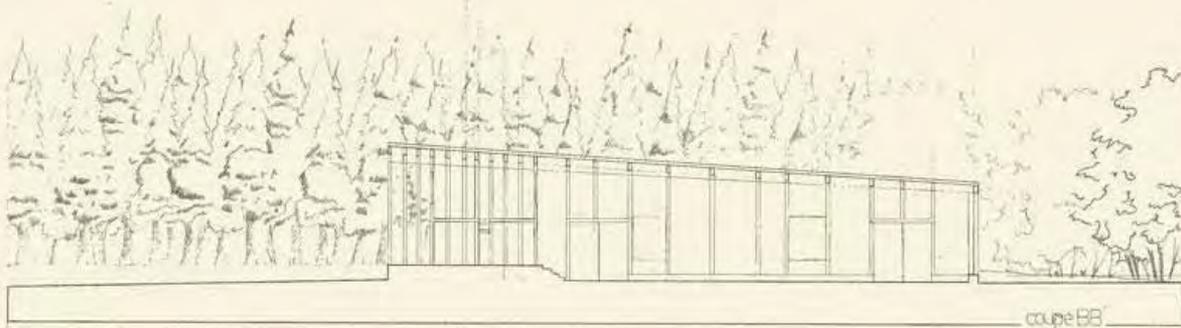
D'un côté, l'abri de séchage, structure « mise à nu », constituée de poteaux bruts à la trame serrée, nous semble appartenir encore à la forêt.

De l'autre, l'atelier décline une structure, simple charpente bois, selon l'échelle et les exigences programmatiques : une variation de portiques en bois sur un socle béton.

L'enveloppe du bâtiment préserve l'irrégularité de la trame constructive, restitue les étapes de transformation du bois et module la lumière dans le paysage. La mise en œuvre cherche à exploiter des analogies entre matières naturelles et matériaux de construction pour brouiller les limites traditionnelles entre architecture et nature.



Une scierie



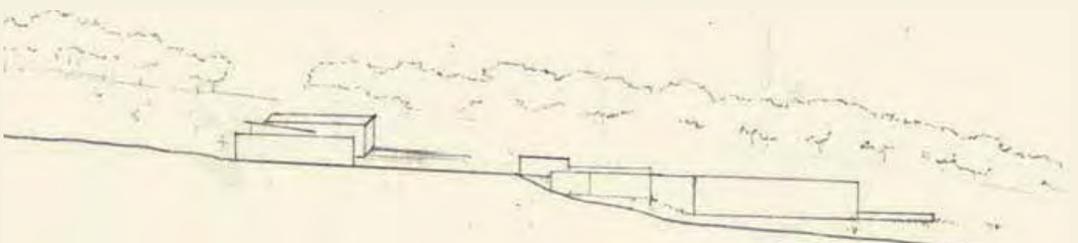
coupe BB

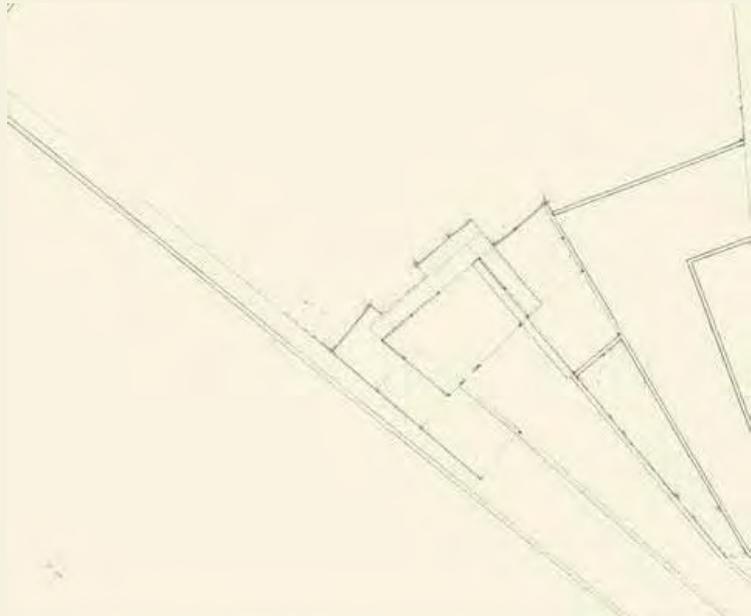


CHEVRERIE-SCIERIE A MEYRAS

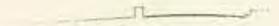
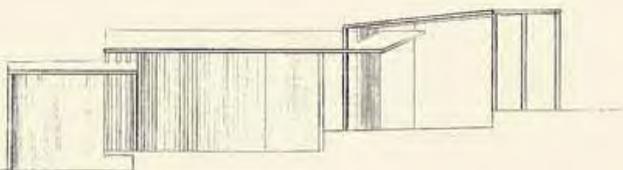
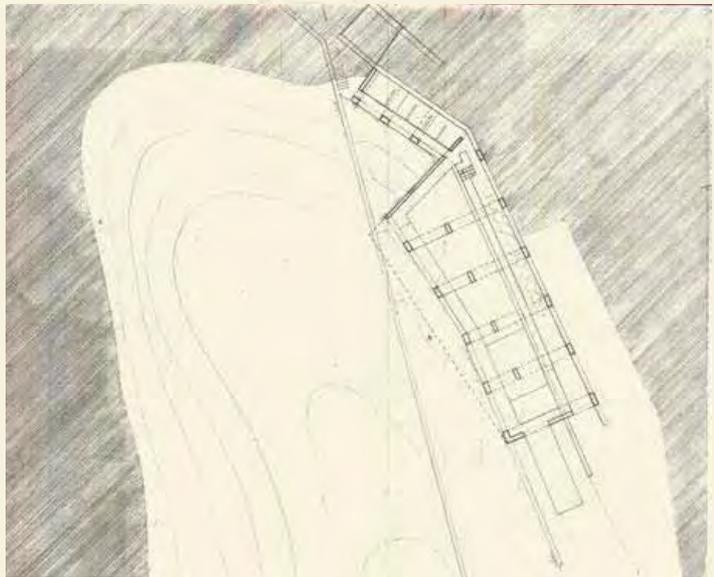
Adrien SALVADOR, Léa JOUVE

La forte pente du terrain induit des rapports haut / bas, dessus / dessous, rapport à la terre / rapport à la vue, au paysage. Les projets de chèvrerie et de scierie, s'inscrivent dans les plis du relief, sur ces lignes de crêtes, guidés par les traces d'un mur existant qui ancre fortement les bâtis au site agricole. La chèvrerie s'étire le long du mur de soutènement, la scierie, en forme de U, se rapproche de la forêt et s'ouvre sur le paysage de Meyras.





Le projet de chèvrerie s'étage linéairement au chemin existant. Il propose un alignement des espaces de travail, du sud au nord de la parcelle, depuis la stabulation, le stockage du foin et de la paille, puis la zone de fabrication des fromages, de la laverie à l'affinage. Un point de vente se trouve en contre-haut, installé sur un belvédère. Depuis ce lieu, une halte est proposée, largement ouverte sur le paysage du village. L'implantation de ce bâtiment agricole, située dans la forte pente, permet d'envisager un dessous pour l'affinage des fromages, et un dessus : une couverture habitée.

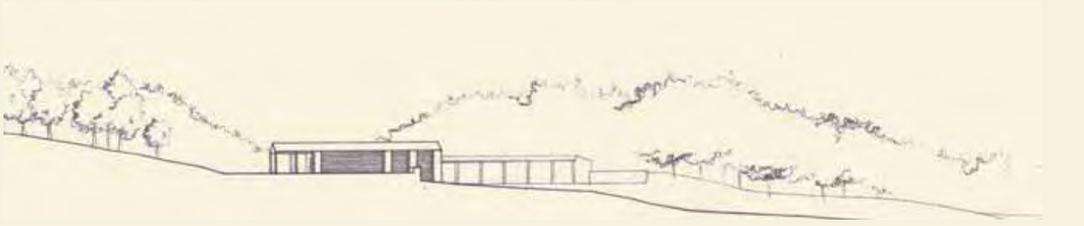


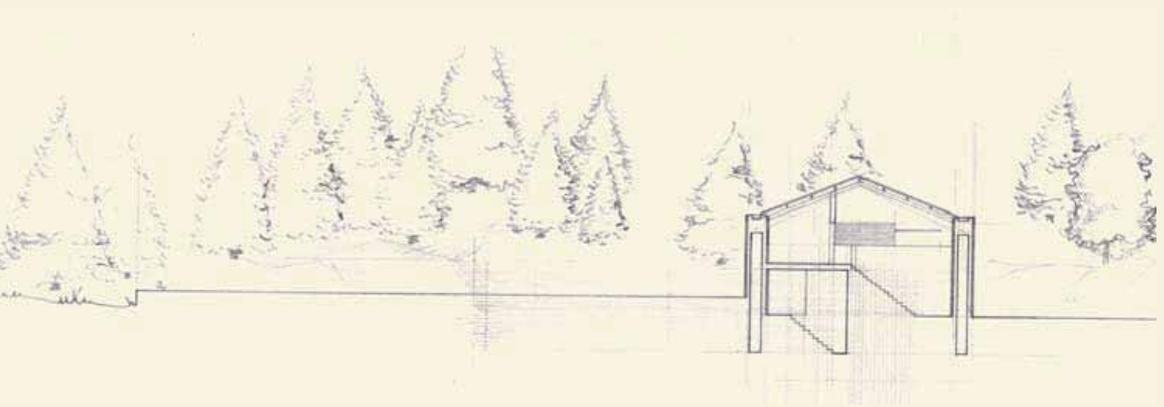
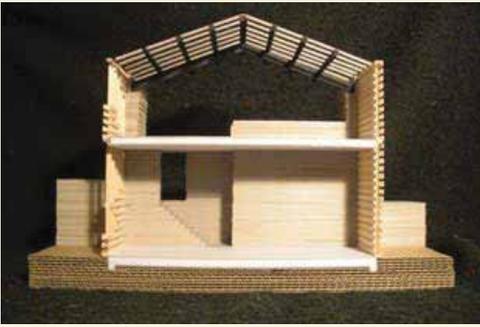


CHEVRERIE-SCIERIE A MEYRAS

Jeanne LE PORS

Un mur de soutènement est implanté perpendiculairement au terrain. Deux zones sont alors délimitées : la partie sud est occupée par les prés et la chèvrerie implantée le long du chemin d'accès, tandis que la scierie, au nord, prend appui sur le mur créé qui se prolonge pour délimiter le parc à grumes.

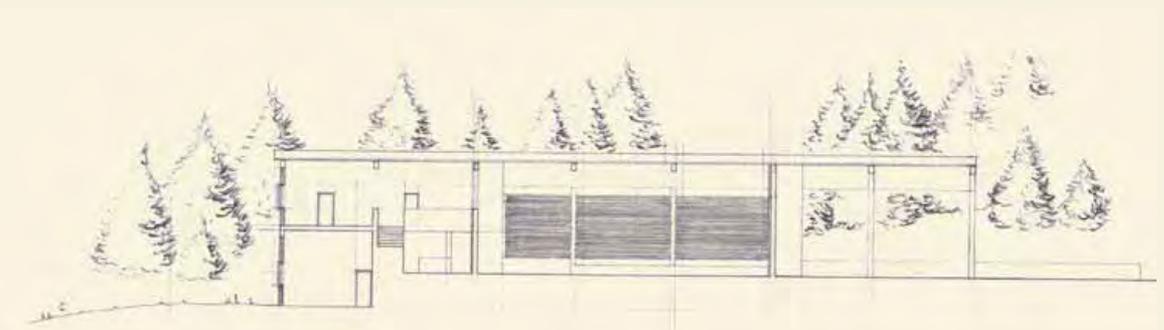
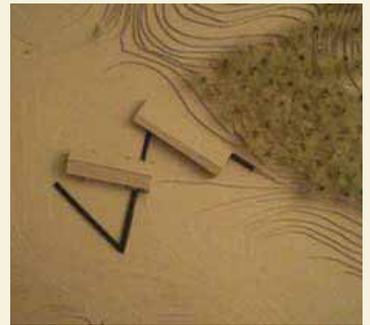




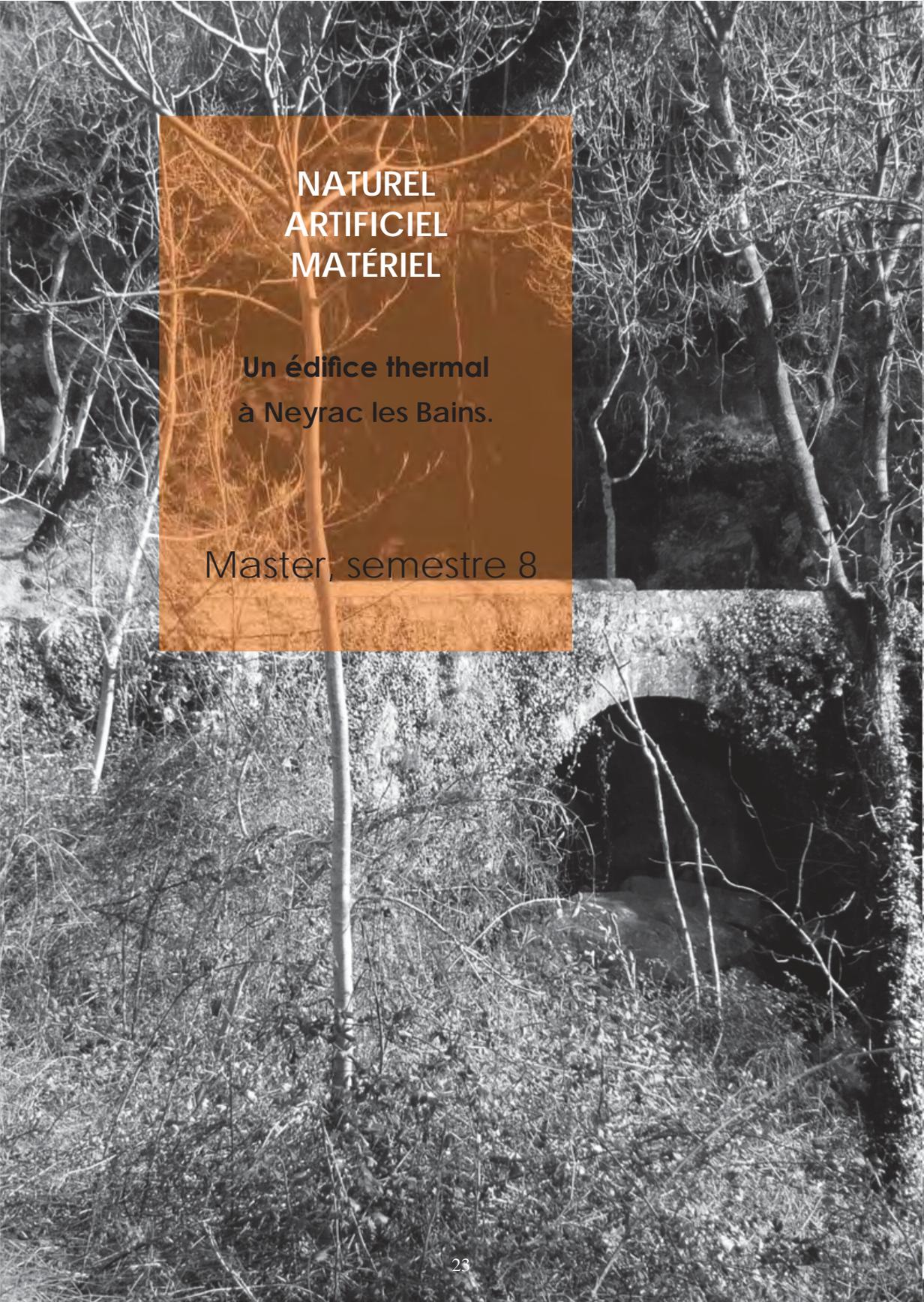
L'organisation élémentaire de la scierie met en place une trame structurée et calibrée qui définit trois zones : espaces de vie, circulations et travail. Elle offre deux parcours :

- celui du travail : un grand espace atelier et stockage des débits de plein-pieds ; à l'étage, les pièces de vie, bureau et poste de contrôle ; au niveau inférieur, les vestiaires et la salle de repos qui se situe au sud, éloignée des nuisances sonores de l'atelier.
- celui de l'accueil : un accès distinct, destiné au client donne sur un hall à deux niveaux et propose un point de vue sur l'atelier dès l'entrée.

La façade extérieure est structurée par quatre large piliers en pierre. Leur masse permet de contenir des éléments programmatiques de services : stockage des déchets, vestiaires, sanitaires, réseaux, etc... Le bardage à claire-voie gère la distribution de la lumière naturelle et donne l'aspect unitaire d'un bâtiment agricole ordinaire.



Une scierie



**NATUREL
ARTIFICIEL
MATÉRIEL**

**Un édifice thermal
à Neyrac les Bains.**

Master, semestre 8





NATUREL - ARTIFICIEL - MATÉRIEL

Evelyne Chalaye

Architecture - Matière Matériau - Nature

C'est à partir de cette approche quadripartite que se construit la recherche de l'atelier. Elle propose ainsi d'explorer et d'expérimenter les notions de matérialité en s'arrêtant sur les étapes de la conception architecturale : tout d'abord situer le projet dans un « monde territorialisé », fabriquer un lieu ; ainsi, proposer une « forme de vie », organiser des usages dans une relation concrète et sensible à la nature et enfin, mettre en place un principe constructif qui prenne sens dans ce lieu.

Les projets présentés se fondent sur le caractère physique et concret de l'expérience spatiale ; nous rejoignons ici une pensée du projet qui naît à partir d'une culture matérielle.

Un lieu :

Un lieu, au sens d'un repère, d'un site de reconnaissance collective est souvent lié à l'histoire géologique, « naturelle » comme à ses occupations humaines : Neyrac est un lieu. La géologie et l'hydrologie particulières du village, à la fois proche de l'Ardeche et du volcan du Soulihol, a donné naissance aux eaux minérales chaudes et mofettes. Neyrac est devenu un centre de thermalisme qui propose des soins préventifs pour les rhumatismes chroniques, des soins dermatologiques qui bénéficient des eaux silicatées et bicarbonatées de sa source. Les thermes de Neyrac-les-bains développent ainsi depuis plus de deux siècles un complexe touristique de soins, véritable petite cité en arc de cercle, dans un contexte au caractère rural encore vivace. Depuis Meyras, l'accès à Neyrac se fait par la voie romaine Domitius qui ouvre sur une implantation de bâtis concentrique, étrange place rurale, vide de construction en son centre. D'entrée de jeu s'impose ce plan de masse en croissant autour d'un pré : c'est cette singularité géomorphologique et l'espace qui en résulte qui nous intéressent ici. Un cinéma, une salle des fêtes, des habitations, une maison des médecins, un centre de cures thermales, ces édifices semblent ordonnés, en regard à ce vide planté, inconstructible... Aucune structure urbaine préalable ne justifie un tel dispositif ; une façade avant, une façade arrière et des murs-socles relient, tiennent et distribuent l'ensemble. Un diagnostic sommaire du bâtiment existant ouvre sur deux hypothèses de projet : une réhabilitation et son extension - une attitude plus radicale, la reconstruction complète du complexe. L'identité structurelle du bâtiment existant constitue le caractère le plus pérenne de cette architecture. En l'état, il présente une structure apparente en béton caractéristique par des plafonds préfabriqués à caisson. Son traitement, sa proportion et son efficacité constructive et spatiale sont des arguments favorables à sa conservation pour une reconversion. Plusieurs propositions déclinent cette hypothèse : certains projets s'accrochent à la structure existante alors que d'autres allègent le rythme de la trame à la recherche de lumière naturelle zénithale, d'orientations de parcours internes rayonnant pour privilégier l'unité constructive. Dans ce dispositif poteaux-poutres d'autres projets préfèrent « casser » l'ordonnance linéaire par l'implantation de nouvelles distributions verticales, la juxtaposition d'une trame supplémentaire qui permet l'introduction d'autres espaces de projet (hammam, caldarium, frigidarium,...) qui se révèlent au cours du parcours. Ces nouvelles grilles structurelles superposées mettent également à jour les nouveaux espaces de vie commune du complexe : bar, lieux d'attente, boutiques, zones de repos... Ces propositions alternatives parlent l'addition d'une structure secondaire, progressent jusqu'à des espaces extérieurs végétalisés. Socle, rampe, coursive accompagnés de larges baies orientées et cadrées mettent en scène le panorama ardéchois.

Un programme :

Un édifice thermal à Neyrac les Bains.

Le programme sommaire se décompose en trois espaces majeurs : l'espace de communauté - lieux publics, l'espace de travail - les services, l'espace d'intimité - lieux privés.

Le premier ensemble regroupe trois sous-ensembles :

- L'accueil commun, les bureaux administratifs, les vestiaires, les salles de gymnastique et de relaxation, le bar et les accès aux zones de soins, aux résidences et aux zones techniques.

- L'espace thermal, espace de soins destiné aux cures de trois semaines : douches de propreté, les cabines de soins qui proposent les soins adaptés en cabines de bains, cabines de boue, cabines de massage et de douches pénétrantes.

- L'espace de thermalisme médical pour une durée de soin d'une semaine rassemble l'accueil spécifique, les salles de repos, les cabines dermatos, les douches pour un soin à la personne. Les bassins : piscine de mobilisation (gymnastique dans l'eau) et piscine avec couloir de marche.

L'espace de travail regroupe les zones techniques : zone de régulation du PH de l'eau, les zones de stockage des produits et du matériel, la zone de la centrale de traitement de l'air, les ateliers.

Les lieux privés comprennent 25 chambres liées à l'espace « bien-être » et 35 chambres liées à l'espace thermal.

Des analyses-projets et un voyage :

Un travail d'analyse d'édifices architecturaux est mené en contre-point sur les thèmes des bains et de l'hébergement.

Le corpus d'étude permet par le re-dessin des géométries : plans, élévations,... d'interroger les logiques de projets propres à chacun des auteurs dans les relations espace-structure, lumière-géométrie, corps-matière... L'analyse de ces référents a ici une valeur autant didactique que critique. Les dispositifs d'organisation programmatique et les concepts initiaux attentivement évalués avec les outils du projet : des maquettes analytiques, des maquettes virtuelles, des schémas d'analyse en résultat, des catégories apparaissent. Chaque projet se trouve alors démonté, décortiqué, décomposé, déconstruit-reconstruit... pour ouvrir à un imaginaire typologique et spatial.

Un voyage d'étude d'une semaine est organisé en contre-point sur un autre territoire : l'Engadine, partie est de la Suisse. Certains édifices analysés sont visités, expérimentés, relevés, dessinés, photographiés... mais avant tout parcourus. Les thermes de Samedan ou de Vals en font l'objet, comme les Thermes de Pfäfers proches de la station de Bad Ragaz. Là, les bains sont creusés à même le rocher, les accès s'adaptent aux contraintes de la topographie, la fracture de la roche nous fait pénétrer dans la tectonique géologique du lieu et du programme.

Problématiques :

Le bain thermal est un lieu « unique », ancré par la source à son territoire, dont il exprime une permanence géologique. Il échappe à une logique urbaine préétablie ; le site dicte les principes d'implantation. L'eau est un élément majeur de notre imaginaire. Imprégné de mythologie, ce lieu nous renvoie aux notions de fondements, d'origine, de ressourcement et assurément de « sacré ».

Notre problématique traite du rapport de l'édifice aux éléments naturels du territoire.

- Comment l'observation et le regard critique sur un territoire peuvent-ils fonder le premier geste dans le processus de formation du projet ?

- Comment penser la matérialité d'une architecture dans un milieu « naturel », le parc de l'Ardeche ?

Le programme propose une invitation à développer une réflexion et une expérimentation sur un projet de « mise en œuvre » maîtrisée d'un matériau dans sa relation sensible, écologique et significative au lieu.

Nous proposons trois projets caractéristiques du semestre qui présentent chacun des réponses singulières et pertinentes tant dans la démarche que dans la formalisation spatiale. Les divers étapes de projection, la rencontre du lieu, le diagnostic de l'édifice, la rencontre d'acteurs du complexe thermal, animés par les débats et les critiques hebdomadaires ainsi que le corpus d'analyse comparée tissent des liens propres et participent à l'élaboration d'une méthode pour l'autonomie projectuelle de l'étudiant. Par le dessin, l'étudiant conçoit un projet qui reflète sa capacité à penser, ordonner et présenter la matérialité de son architecture, à rechercher une économie formelle et matérielle en lien avec un renouvellement durable ; il définit clairement et précisément un principe de mise en œuvre assumé et une qualité d'expérience spatiale dans la relation de l'édifice au lieu.

Naturel, Artificiel, Matériel...



Structure pleins / vides

L'analyse urbaine de Neyrac-le-Haut met en évidence l'implantation du bâti selon un principe concentrique. L'alternance des pleins (volumes d'habitations, cinéma/salle polyvalente, hébergements) et des vides (petite place, accès escaliers, jardins) caractérise le lieu.

C'est cette logique « d'objets » posés rayonnants autour des traces de l'ancien volcan qui inspire le projet. Choix est fait de conserver le bâtiment des thermes existant, de le restructurer en poursuivant cette composition pleins/vides.

La structure porteuse du bâtiment est mise à jour : les bassins sont creusés dans les travées les plus larges, dans les autres s'installent les circulations, les accès et les plages.

Une « nuée » de volumes en béton (hammam, caldarium, frigidarium...) ponctue le parcours et oriente la structure.

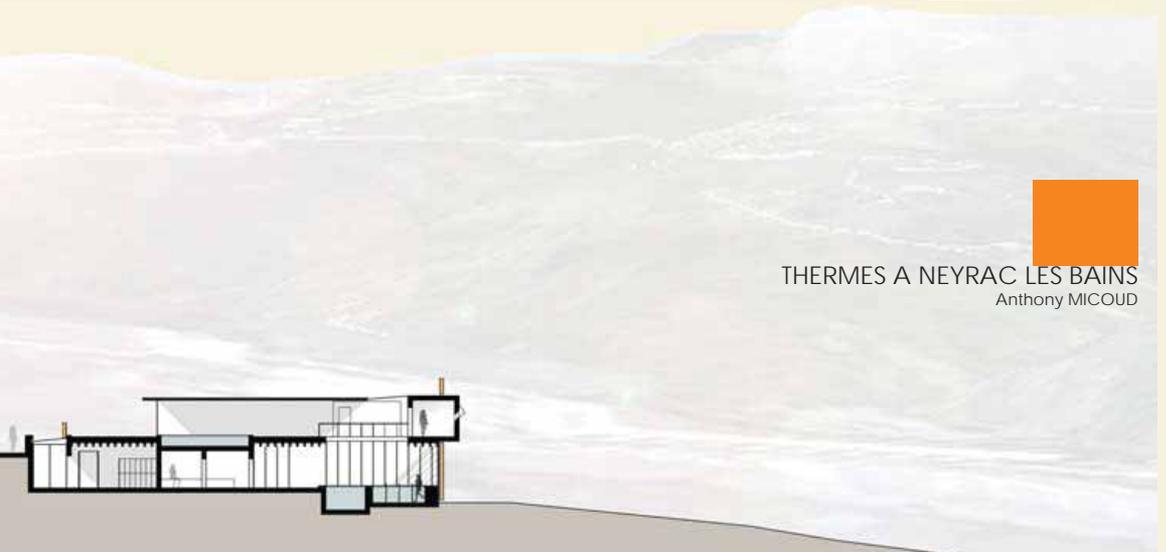
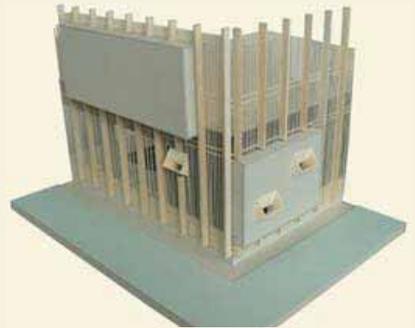
Enigmatique depuis l'extérieur, les masses alternent avec l'emploi de lames de bois verticales ajourées en façades.

L'édifice s'étage sur deux plans : au niveau 1, les soins du corps accompagnés s'organisent autour d'un solarium.

Le programme de logements est regroupé à l'est des thermes, dans une résidence reliée à une salle de gymnastique et une salle polyvalente.

L'ensemble de cette composition regarde l'espace du jardin central. L'accès aux différents volumes se profile sur l'arrière, au pied de la colline, où rampes, escaliers adaptent le projet à la topographie.






THERMES A NEYRAC LES BAINS
Anthony MICOUD



Soutenir - Délimiter - Dessiner

La proposition inscrit le projet dans la continuité des murs de soutènement présents sur le site (murs de pierre, murets béton), du socle et des escaliers qui structurent le paysage ardéchois. Emprunté à ce langage, un socle en béton cyclopéen forme une banquette commune à l'édifice pour retenir les terres et souligner la topographie marquée du lieu.

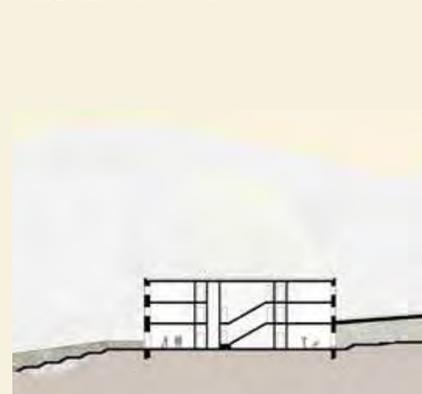
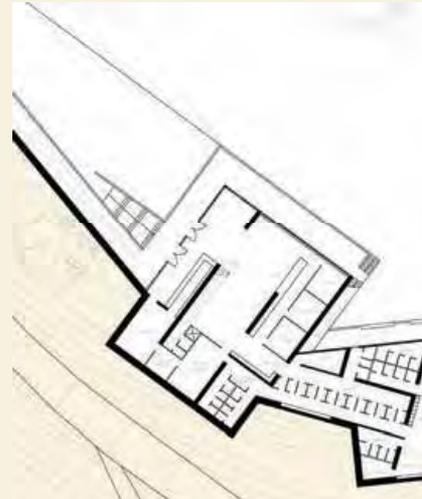
Asseoir le projet - Donner de l'épaisseur

Le socle et les murs de soutènement accompagnent et orientent un parcours linéaire. Celui-ci s'organise le long du mur massif autour duquel se dessinent les espaces du programme, pour mettre en relation l'entrée, les vestiaires, les espaces de soins, d'attente et de repos en découvrant, progressivement, des ambiances singulières.

Habiter le projet - Orienter - Structurer

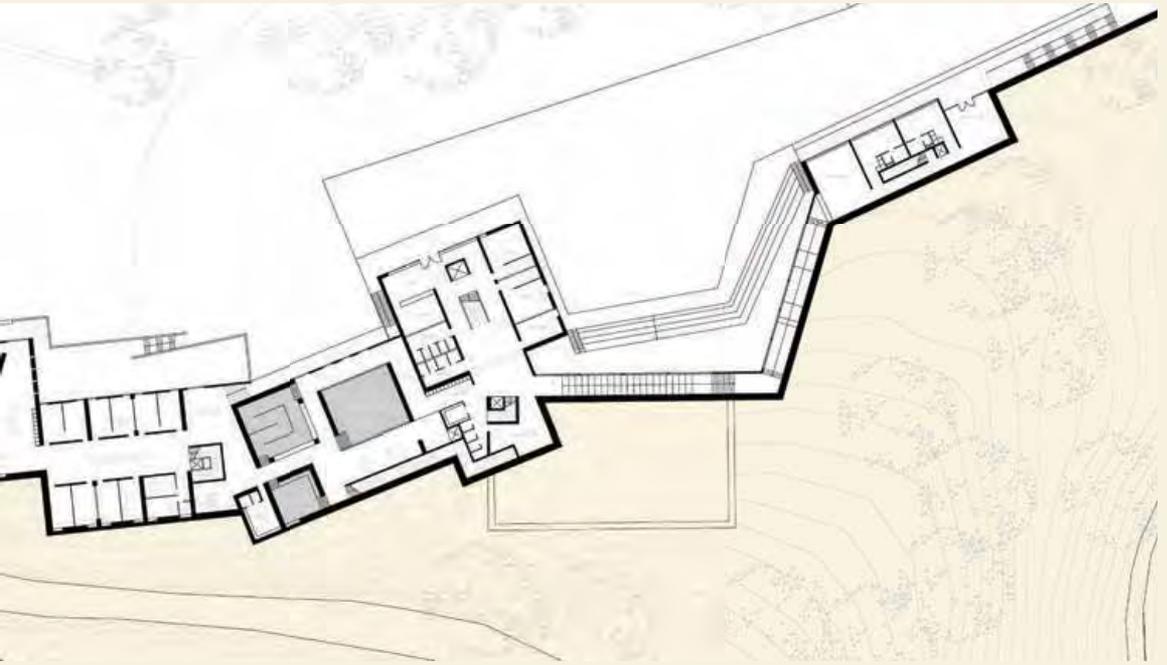
Le parcours « médical » s'effectue essentiellement en rez-de-chaussée. Une rampe, des escaliers appuyés sur les murs-contreforts rejoignent le niveau de soins de « bien-être » et un long bassin de nage largement orienté sur le jardin et ses alentours. La proposition de résidence offre aux curistes des studios reliés aux thermes ; ils peuvent se retrouver, à l'intérieur, dans des espaces communs ou à l'extérieur, sur les prolongements du socle fondateur qui se transforme en terrasses et gradins.

Le projet emploie la pierre, le béton et le bois, selon un ordre constructif entre socle et bardage des façades, et un agencement des volumes privilégiant la diffusion de lumière naturelle directe et généreuse.



THERMES A NEYRAC LES BAINS

Caroline MARCON

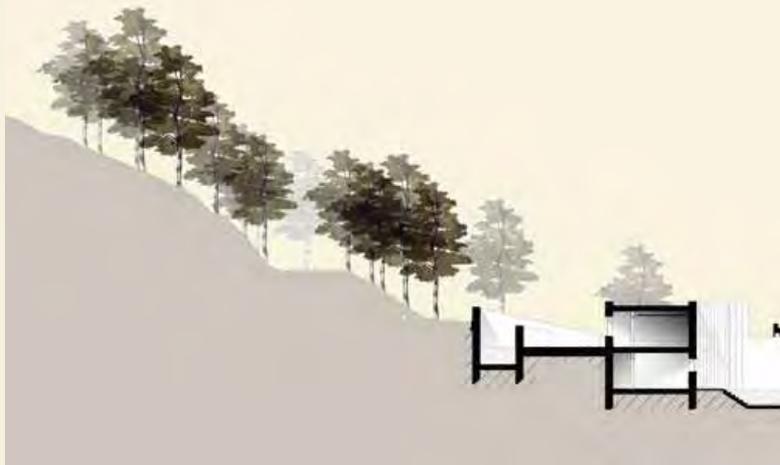
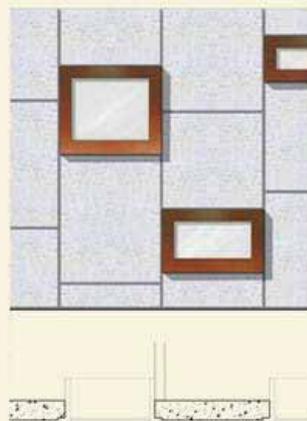




Dualité programmatique - Liberté géométrique

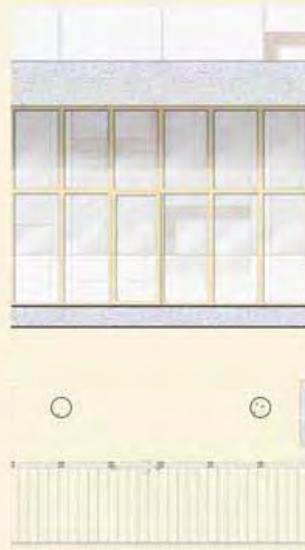
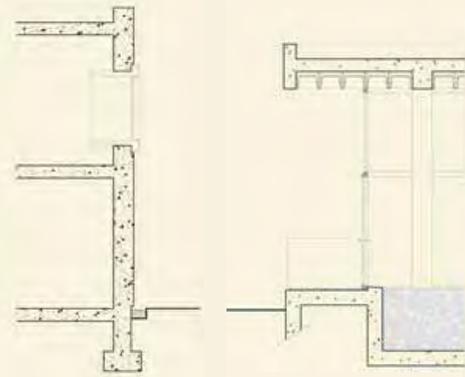
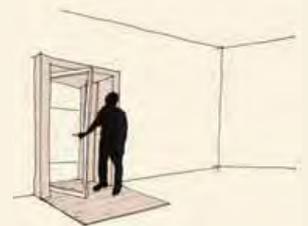
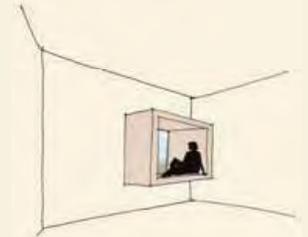
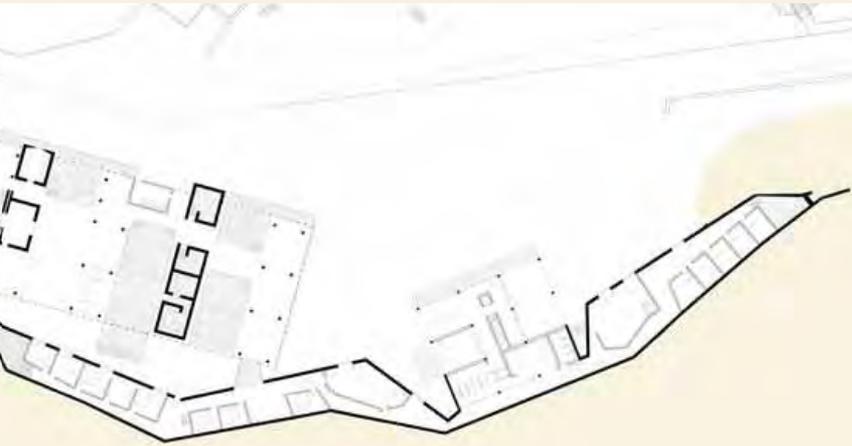
L'arpentage du territoire ardéchois, profondément marqué depuis plusieurs siècles de la main de l'homme, permet d'appréhender et de comprendre, de village en village, la variété des dessins et des méthodes de construction, à partir des murs de soutènement en pierre sèche qui longent et soulignent les terrains en pente. Neyrac-les-Bains s'organise autour d'un ancien volcan, comme une place « naturelle ». Les murs bâtis construisent la limite de cet espace public évidé. Le projet poursuit cette logique de construction de paysage par l'implantation radicale d'un mur de soutènement en pied de colline. Le mur devient épaisseur, la masse est habitée par des espaces de soins à la personne. Cette configuration organique, pressée contre la colline, progresse et s'articule depuis l'entrée principale, à l'ouest, jusqu'à la proposition de logements/studios, qui privilégie une circulation intérieure, abritée. Un diagnostic du bâtiment existant invite à orienter le projet vers une réhabilitation/extension.

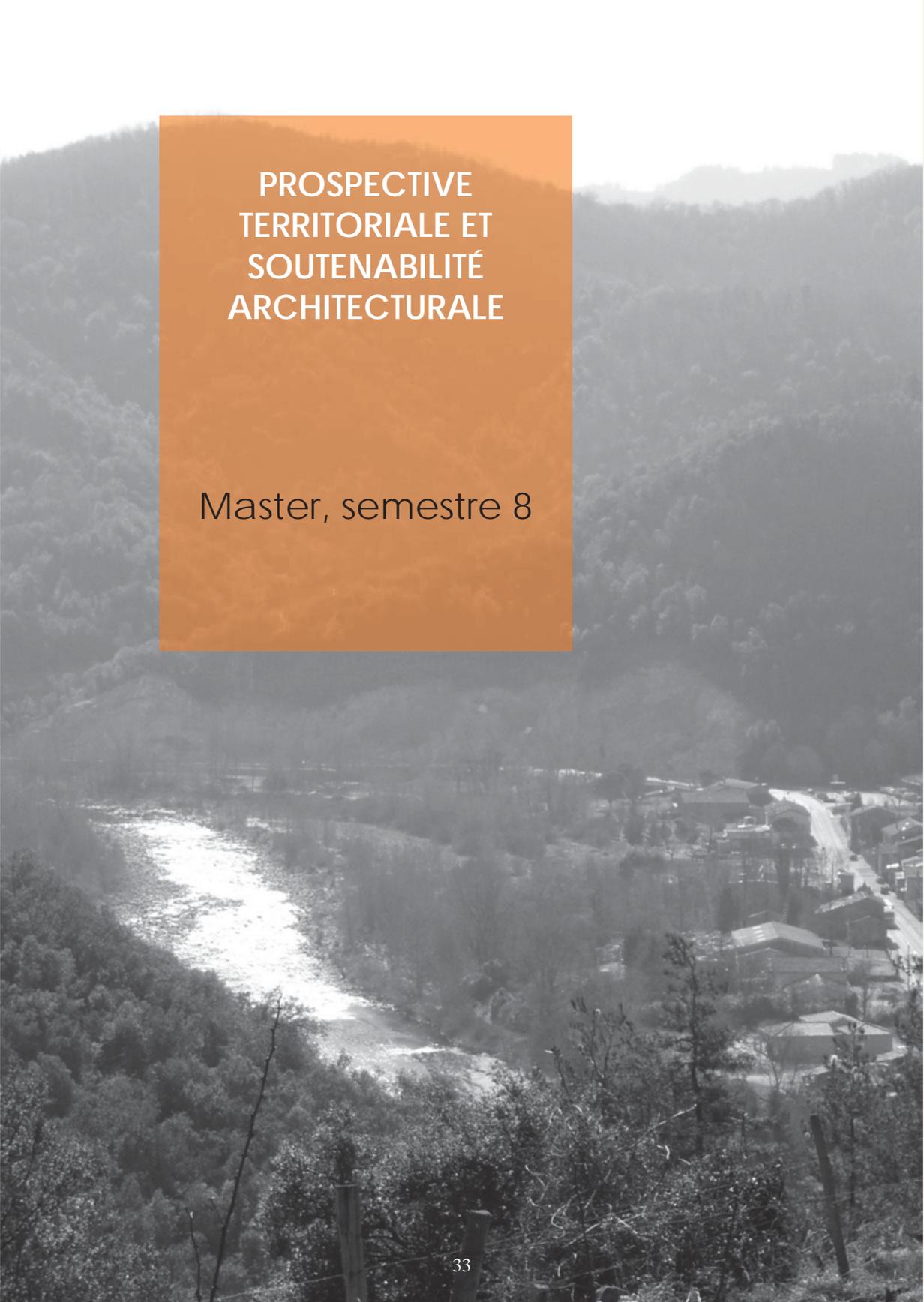
La structure en portique et le plafond en caisson béton sont conservés. Une trame régulière alternée oriente l'implantation des lieux de « bien-être » (hammam, caldarium, frigidarium, sauna...), des bassins de nage et de la piscine à boue. Le déplacement linéaire dans l'extension s'oppose à la déambulation libre dans les espaces de bains et de détente. Les façades sont en béton net à calepinage apparent. La structure verticale est révélée. Les baies et ouvertures, soulignées par des menuiseries bois à larges encadrements, se retrouvent comme projetées à l'extérieur, en proposant des points de vues particuliers dans la lumière naturelle.



THERMES A NEYRAC LES BAINS

Aurélien MILLEFIRORI





PROSPECTIVE
TERRITORIALE ET
SOUTENABILITÉ
ARCHITECTURALE

Master, semestre 8





PROSPECTIVE TERRITORIALE ET SOUTENABILITÉ ARCHITECTURALE

Xavier Guillot

Les objectifs pédagogiques du groupe de projet de master « Prospective territoriale et soutenabilité architecturale » peuvent aisément être identifiés par les termes qui composent son intitulé. Ils renvoient à deux échelles de l'espace habité et à deux approches de l'action : le territoire et la prospective d'une part ; le projet architectural d'autre part. Cette double échelle de la pensée de l'action établit le lien entre la conception des bâtiments et le territoire dans lequel s'inscrit le bâti. « L'enjeu écologique » occupe une place centrale dans cette approche multiscale du projet.

Anticiper les nouvelles configurations de la ruralité contemporaine

La prospective territoriale permet d'aborder la grande échelle de l'espace humain et d'interroger la temporalité longue de la formation du paysage. Elle a pour objet, d'explorer des futurs possibles pour identifier les enjeux de demain et éclairer les décisions d'aujourd'hui. La prospective informe le projet ; elle suggère une direction : vers où on peut aller, alors que le projet expliquerait plutôt comment faire pour s'y rendre. Par rapport à notre problématique, la prospective permettra, à partir de scénarios, d'anticiper les configurations de cette ruralité contemporaine sur le moyen et le long terme en s'appuyant sur la multifonctionnalité. Trois types de scénarios sont explorés.

Construire un territoire économiquement soutenable

L'activité économique insuffit la vie d'un territoire – commune, intercommunalité, pays. Réciproquement, un territoire dynamique génère de nouvelles activités. Le défi se situe dans l'élaboration des scénarios favorisant ce cercle vertueux. À côté de l'agriculture, l'implantation d'activités créant des emplois tout au long de l'année (activité de production - artisanale ou industrielle -, ou de type tertiaire) sera favorisée. À l'instar des anciens établissements humains en milieu rural – mais sous d'autres modalités – la question du logement sera associée à d'autres fonctions pour contrecarrer le syndrome du « village-dortoir ».

Développer des filières constructives locales pour l'édification du bâti

Tout espace territorial dispose d'un potentiel de ressources pour la production de matériaux de construction. L'exploitation de ce potentiel permet le développement de circuits courts, tandis que la mise en place de nouvelles filières constructives induit la constitution de nouveaux savoir-faire (aux côtés de ceux qui seraient réactivés), donc la création d'emplois par le biais de micro entreprises. Cette hypothèse permet de repenser le statut économique de certaines parties du territoire de projet, et de préfigurer l'évolution de sa physiologie et de son paysage à moyen et long terme.

Promouvoir l'autosuffisance énergétique de l'habitat

Penser l'espace rural de demain, c'est intégrer l'enjeu de l'indépendance énergétique. Dans le contexte de transition, le territoire de projet peut être appréhendé comme une unité de production énergétique auto-suffisante. À cet égard, des solutions innovantes doivent être imaginées. À partir de cet exercice de prospective, un projet de territoire pourra être « esquissé » intégrant les transformations spatiales induites par l'introduction de nouvelles activités économiques et filières constructives et énergétiques.

Il ne s'agit pas de formuler un projet de territoire détaillé, mais de donner des éléments clefs sur son évolution possible, sur la base d'un projet cohérent suggérant une ou plusieurs directions pour y inscrire le projet architectural.

Pour une approche non normative ouverte du développement soutenable dans l'élaboration du projet architectural

L'expression « soutenabilité architecturale » introduit l'autre échelle de l'espace habité. À la différence de la prospective territoriale, le projet architectural renvoie plutôt à une temporalité courte : celle la mise en œuvre du bâtiment.

« Relocaliser » l'acte d'édifier

La notion de soutenabilité doit être entendue hors de toute approche normative comme de toute reproduction d'un modèle architectural. Elle est abordée de manière ouverte. Sa formulation résulte d'une réflexion sur le lieu et sur la spécificité du projet architectural. L'atlas du paysage contribue ici à donner tout son sens à cette exigence et à son apport dans le projet. L'objectif de fond visé est de « relocaliser l'acte d'édifier ». Cet objectif fait écho au débat sur la notion de projet local, conduit par l'école territorialiste italienne. Il s'agit d'aborder la transformation du lieu par le projet, en s'appuyant sur les potentialités du territoire, dans une perspective de développement auto-soutenable.

Habiter un lieu et « habitabilité du lieu »

« L'habiter » est l'autre notion clef à partir de laquelle le projet architectural est élaboré. Les modes d'habiter d'aujourd'hui diffèrent de ceux qui ont façonné l'espace rural. L'espace rural contemporain doit laisser place aux évolutions, mais il doit aussi valoriser les acquis comportementaux et les dispositifs spatiaux hérités des générations passées qui, pour beaucoup d'entre eux sont encore précieux parce qu'opérationnels. Mais des ajustements s'opèrent. À cet égard, on évoquera l'idée « d'habitabilité du lieu ». Cette notion a une dimension opératoire pour penser ces ajustements concernant la relation vertueuse développée entre un territoire existant et le nouvel ensemble bâti que l'on y projette. À chaque site de projet, une organisation spatiale spécifique sera proposée faisant écho à la fois aux scénarios prospectifs et aux modes d'occuper cet espace.

Stratégies de conception : quatre entrées clefs pour aborder le projet architectural

Prenant en compte ces précédents enjeux, l'élaboration du projet architectural associera au moins quatre déterminants clefs propres à la question de l'habitat au sens large et à l'enjeu de la soutenabilité :

- Multifonctionnalité et complexité programmatique : ou comment croiser et assembler dans le territoire de projet les différents types d'activités qui lui donnent vie.
- Diversité sociale et nouvelle alliance culturelle : ou comment faire en sorte que le site de projet puisse créer du « bien commun », y accueillir différentes populations en excluant toute forme de communautarisme.
- Matérialité du bâti et inscription paysagère : ou comment penser la forme architecturale et la question de son ancrage spatial à partir de la spécificité physique du lieu et de son paysage,
- Flexibilité d'usage et plasticité des formes architecturales, ou comment aborder l'enjeu de l'évolution des structures familiales et faire en sorte que l'espace bâti puisse s'y adapter par des transformations intérieures et extérieures.

¹ Pierre Chapuy, cité dans « L'urbaniste est-il un prospectiviste qui s'ignore ? » Table ronde organisée par Martin Vanier et Antoine Loubère, *in Urbanisme* n° 386, sept-oct 2012, pp. 29-37.

² Dans l'usage de cette notion, on fait notamment référence à celui qu'en fait Elena Cogato Lanza, dans son article « Habitabilité vs développement durable », *Espaces Temps.net*, Textuel, 18.09.2008, <http://espacestems.net/documents/5753.html>



Un «habitat belvédère» à la lisière du chef-lieu

Le territoire de Chirols est marqué par une stratification d'éléments construits et, notamment, par la présence de terrasses autrefois liées à l'activité agricole du village. Le projet de logements s'appuie sur cette stratification et la topographie du site. L'organisation des bâtiments est également déterminée par la construction d'une nouvelle voirie, dont l'enjeu est par ailleurs d'assurer un accès automobile à la partie ancienne du village, aujourd'hui limitée aux déplacements piétons. A la jonction de cette nouvelle rue et de la partie ancienne du chef lieu est prévu un espace public : une « place haute » charnière entre l'ancien et le nouveau.

Le projet prévoit dans une première tranche la construction d'une dizaine de logements en accession à la propriété pour des familles travaillant dans la communauté de communes ou à Chirols même. Les logements bénéficient de deux types d'orientation et d'ouverture sur l'extérieur : sur un patio intérieur pour les chambres et sur le « grand paysage » pour les autres pièces de la maison : salon et cuisine, notamment. Des liens piétonniers directs ont été prévus entre les nouvelles habitations et les terrasses existantes, permettant aux familles d'investir ces terrasses pour les loisirs ou comme verger. La conception de l'ensemble rue/habitation/terrasse vise à valoriser le système constructif existant des murs de soutènement en pierre qui supportent les terrasse habitées ou cultivées.

Ce système laisse aujourd'hui apparaître des escaliers et des calades qui sont les révélateurs du caractère particulier du lieu et de son ambiance. C'est ainsi à différentes échelles que le projet cherche à dialoguer avec les éléments de territoire qui organisent le paysage de Chirols.

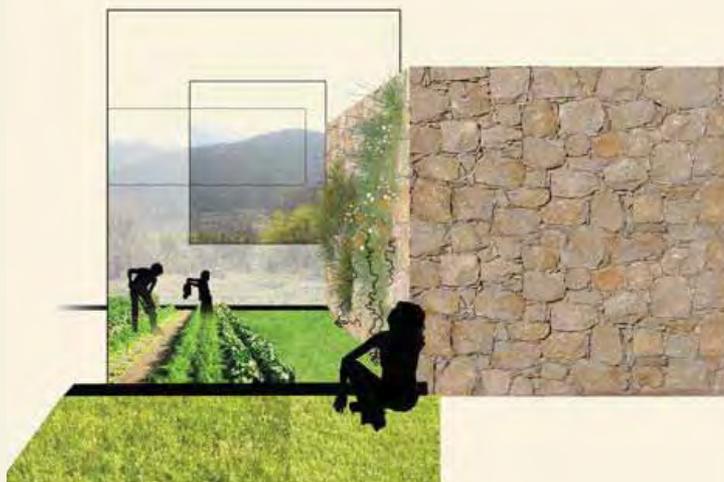
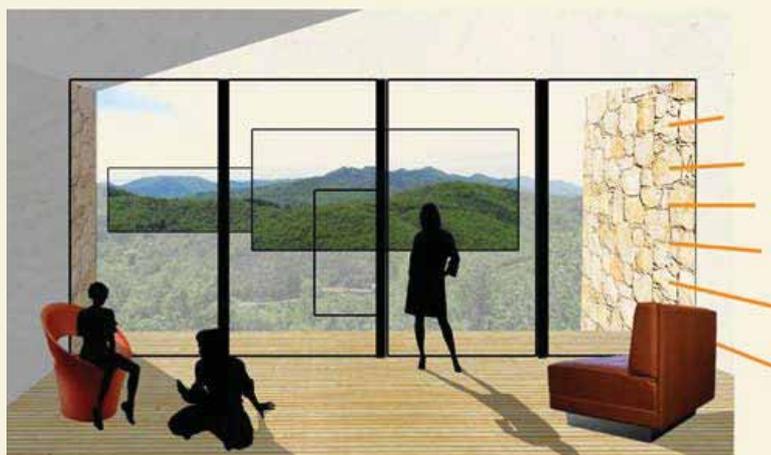
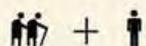
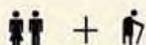
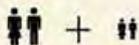
Le site est la partie haute du chef-lieu de Chirols. En termes d'aménagement, le projet part d'un premier constat concernant la place de l'automobile et du piéton dans le village, et la nécessité de qualifier les espaces en relation avec ces deux modes de déplacement. Aujourd'hui, les principaux bâtiments publics du chef-lieu - église (très peu utilisée), ancienne école (servant à l'occasion de salle commune) et mairie (récemment rénovée) - se trouvent à proximité d'une place publique offrant aux habitants et aux visiteurs un superbe panorama sur la vallée. Ce « lieu-belvédère » est aujourd'hui encombré par des automobiles, le détournant ainsi de son usage et statut initial d'un espace de rencontre et de place publique. Pour libérer cet espace des automobiles dont la présence affecte aussi les petites rues du village, il est prévu la construction d'un petit parking, permettant d'accueillir une vingtaine de véhicules. Ce parking situé dans la pente, à la convergence de différentes venelles piétonnes constitutives du village, aura également pour vocation de devenir un lieu de rencontre pour le covoiturage.



HABITATS A CHIROLS

Maxime MONY





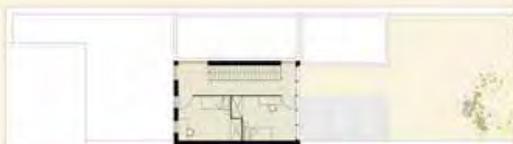
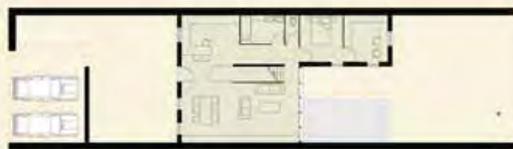
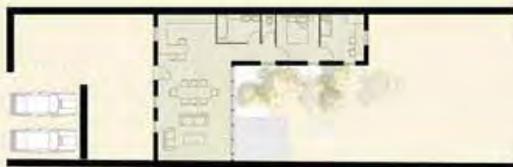
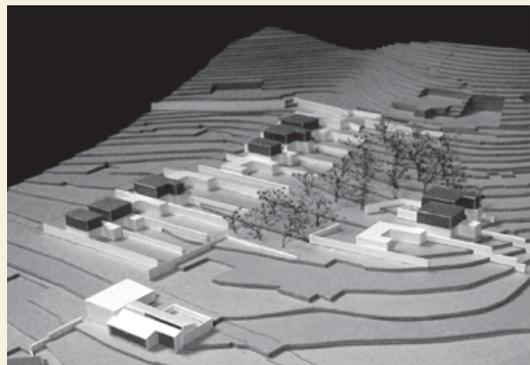


Un « nouveau hameau » résidentiel et agricole dans la plaine du Fez

Le site de projet est la plaine du Fez qui est une des rares réserves foncières de la commune de Chirols située sur un terrain plat. Élaborer un projet dans cette plaine pose la question du potentiel que son foncier représente pour les exploitations agricoles, ou pour construire de nouvelles habitations, comme en atteste l'urbanisation récente dont cette plaine a été l'objet avec la construction de maisons individuelles qui en ont peu à peu grignoté l'espace. La question de la préservation du sol a donc été centrale dans la démarche de projet, d'autant que la topographie du site favorisait la construction d'un habitat pavillonnaire standardisé, semblable à celui que l'on peut trouver en périphérie des agglomérations. La stratégie de projet s'inspire de l'organisation spatiale de Chirols, en hameaux disséminés sur le territoire.

Concrètement, le projet propose l'édification, en plusieurs phases, d'un « nouveau hameau » qui serait à terme constitué d'une dizaine d'habitations, ainsi que d'une exploitation agricole associée à un point vente. Le lieu d'implantation de ce nouveau hameau a été effectué en fonction de la présence d'un ensemble de bâtiments anciens qui présente un intérêt patrimonial. La proximité d'une calade permet un lien piétonnier direct entre le nouveau hameau et le chef lieu. L'organisation des habitations s'effectue autour d'un « espace public agricole » : un pré qui a aussi vocation de servir de pâturage pour la ferme. La programmation de logements en accession et en location assure une forme de mixité sociale propre à la vie du hameau. Les maisons en accession sont conçues de manière à ce qu'elles puissent être agrandies au fil de l'évolution de la famille, par l'ajout d'un étage. Les logements en location, de plain pied, sont conçus selon deux modèles, fonctions de la taille des foyers des résidents.





HABITATS A CHIROLS
Fany REYNAUD





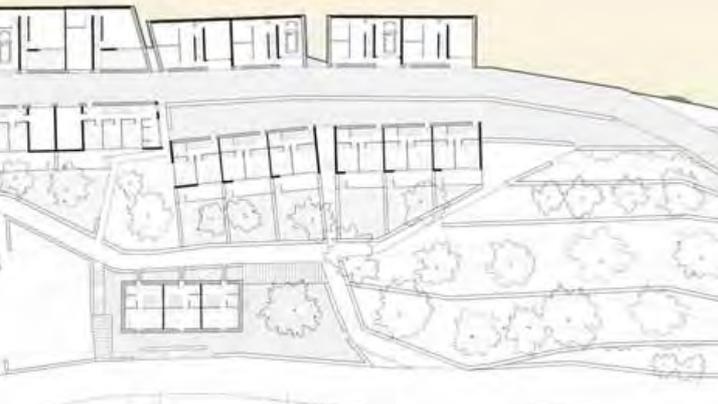
Une «place haute» dans le chef-lieu, charnière entre l'ancien et le nouveau

Le site de projet est le chef-lieu de Chirois, où deux bâtiments publics sont couramment « sous-utilisés » : l'ancienne école (parfois lieu de réunion) et l'église (utilisée pour quelques cérémonies occasionnelles).

L'intervention prévoit la revitalisation de cet ensemble, en réhabilitant l'école en restaurant et salle communale, et en aménageant l'église pour qu'elle intègre une dimension culturelle (expositions notamment).

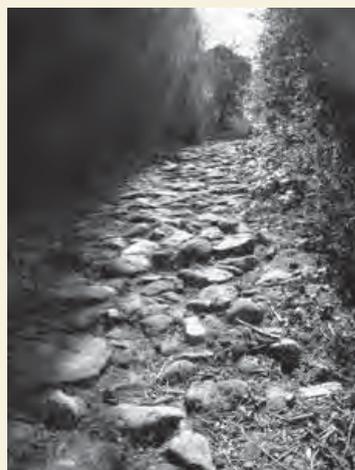
La programmation de ces équipements a été l'occasion de repenser l'espace public du hameau et la place que la voiture y occupe. De nouveaux parcours trouvent leur place pour accéder et favoriser l'intégration de ce patrimoine, et c'est l'ensemble du chef-lieu qui est réinterrogé.





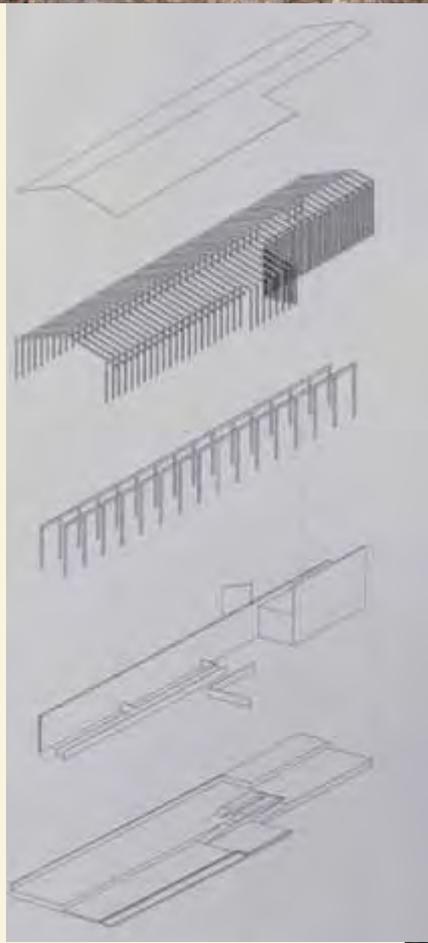
Les nouveaux logements prennent place le long de la route communale en lisière basse du chef lieu, dans la continuité du « socle public » qui fait l'identité paysagère du hameau. Toutes les habitations bénéficient de la vue sur la vallée et d'une orientation plein sud. Les logements ont été conçus de manière à ce que leurs aménagements intérieurs puissent évoluer au gré des transformations familiales qui s'opèrent dans le temps. L'idée est la suivante : au cours d'une vie, la famille évolue et se transforme ; le couple met au monde son premier enfant, puis un deuxième... ; les enfants grandissent puis s'en vont ; les parents vieillissent mais restent. Pourquoi ne pas intégrer les grands parents à la place des enfants ? Les habitations proposent différentes solutions en réponse à différents cas de figure possibles. Le programme prévoit aussi la construction d'une petite école à proximité des nouveaux logements.

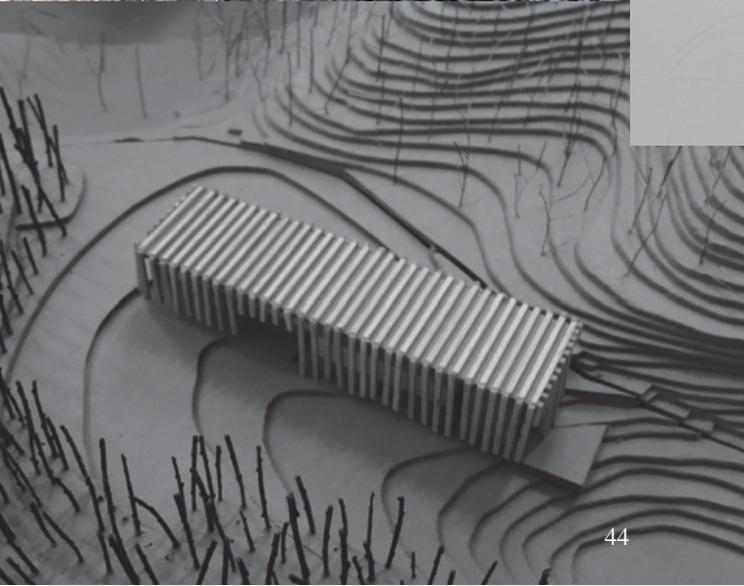
Combiner école et habitation permet de stabiliser la population locale le jour et d'éviter le phénomène de « village dortoir » mis en avant par les élus au cours des rencontres que nous avons eues durant l'élaboration du projet. L'école est entendue au sens large, conçue pour être un lieu d'échanges et de rassemblements associatifs. Cette mixité programmatique a ainsi pour vocation de créer une nouvelle dynamique sociale et culturelle à l'échelle du village. L'habitat est ici perçu comme le vecteur principal de la stabilité de la population dans son territoire.

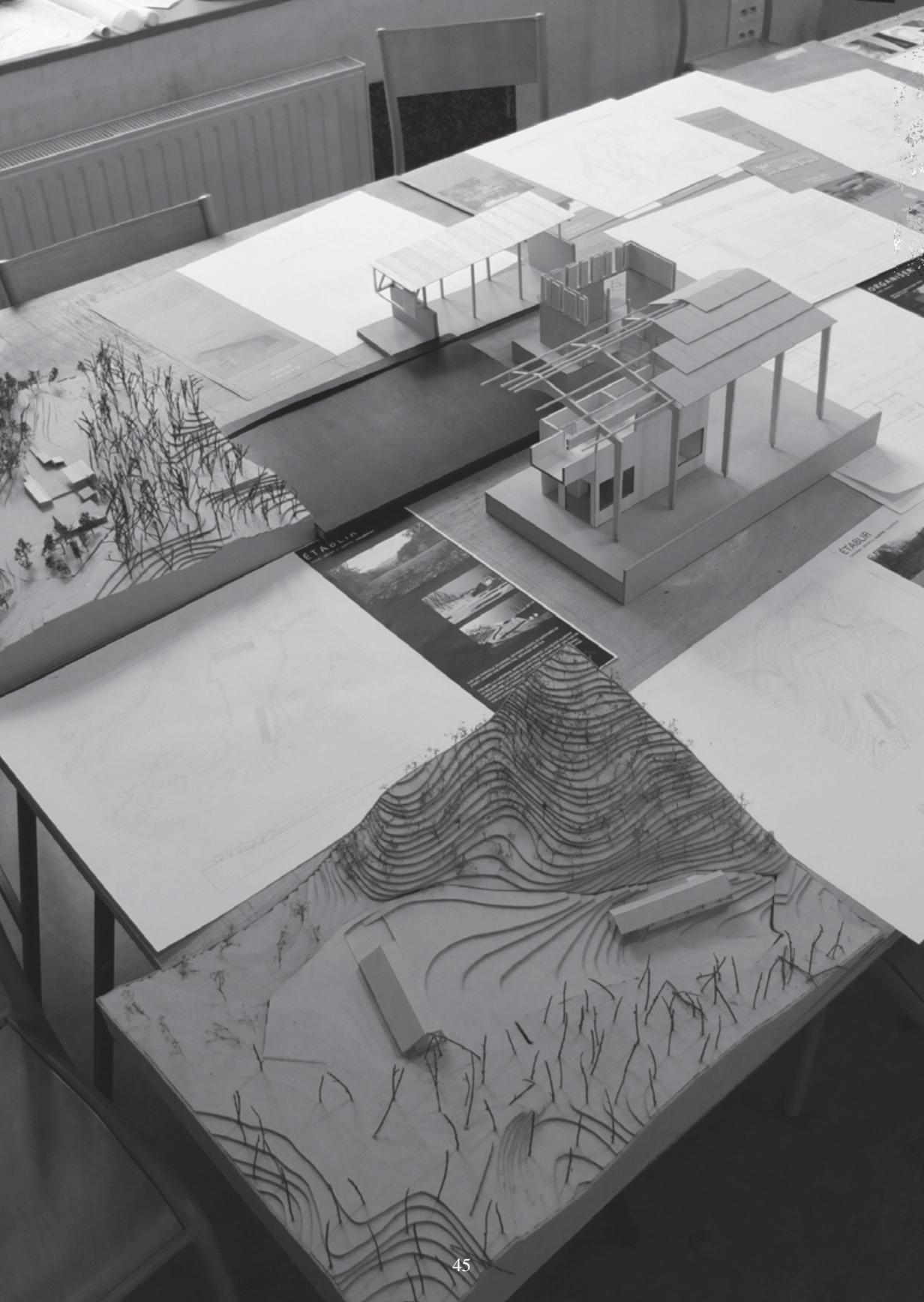


HABITATS A CHIROLS
Gregory DUSSAP









Le réseau " Espace rural et projet spatial "

« L'atelier rural » de l'ENSASE est une expérience d'enseignement conduite par Evelyne Chalaye, Xavier Guillot, Pierre Albert Perillat-Charlaz et Marcel Ruchon, dont les objectifs pédagogiques rejoignent ceux du réseau d'enseignement et de recherche « Espace rural et projet spatial » (<http://espacerural.st-etienne.archi.fr>) : développer une réflexion de fond sur le projet et le devenir de l'espace rural et, plus largement, sur l'évolution de nos établissements humains dans une perspective de développement soutenable.

Initié en 2008 par Xavier Guillot, le réseau « Espace rural et projet spatial » regroupe des enseignants provenant de six écoles d'architecture (Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Nancy, Rouen et Saint Etienne), deux écoles du paysage (Blois et Versailles) et deux écoles d'ingénieur agronome (Agro Paris Tech Clermont-Ferrand et Nancy). Sa vocation principale est de fédérer des démarches isolées au sein d'un réseau pluridisciplinaire. Ses actions sont menées en partenariat avec diverses instances publiques et territoriales, afin d'engager un travail collaboratif avec ses acteurs et d'optimiser le rapport concret avec le terrain : Parc naturels régionaux (PNR), communautés de communes et d'agglomération, Conseils d'architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE), Mairie-conseils, etc. Depuis 2009, l'organisation des colloques-atelier organisés par le réseau « Espace rural et projet spatial » et la publication des actes sont soutenus par le Bureau de la Recherche Architecturale Urbaine et Paysagère (BRAUP) du Ministère de la Culture et de la Communication.

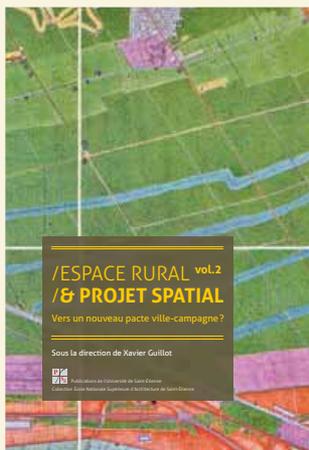
Les projets restitués dans le présent document sont l'aboutissement d'un travail conduit de février 2012 à juin 2012 sur la Communauté de communes Source de l'Ardèche, en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et le CAUE de l'Ardèche.

Nos remerciements vont à toutes les personnes impliquées dans l'organisation de travaux conduits sur cette communauté de commune au printemps 2012 et plus particulièrement,

- Lorraine Chénot, Présidente du PNR des Monts d'Ardèche
- Cédric D'Império, Président de la Communauté de Communes Source de l'Ardèche
- Claude Etienne, Maire de Chirols
- Max Ladet, Maire de Saint-Cirgues de Prades
- Jérôme Damour, chargé de mission au PNR des Monts d'Ardèche
- Patrice Flambeaux et Myriam VAUTHIER chargés d'étude au CAUE de l'Ardèche
- Odile Audibert, chargée de mission à la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche
- Jean-François Terrisse, Directeur du SITHERE (Syndicat Intercommunal pour le Thermalisme et l'Environnement)
- Stéphane Rennou, Directeur des thermes de Neyrac les Bains

Nos remerciements vont également vont aux étudiants qui ont participé à ces ateliers et tout particulièrement Léa Jouve qui a assuré la mise en page du présent document.

Les trois publications du réseau " Espace rural et projet spatial " :



Le réseau réunit dix écoles partenaires :



LISTE DES ENSEIGNANTS QUI ONT ENCADRE LES ATELIERS DE LICENCE ET DE MASTER

Enseignants responsables,

Evelyne Chalaye, Xavier Guillot, Pierre Albert Perrillat-Charlaz, Marcel Ruchon

Enseignants associés à la conduite de l'atelier

Philippe AYAD, Antoine VIALLE, Aude MERMIER, Anne SOTTIL, Séverin PERREAU, Jerome GLAIROUX, Ludivine VICTOIRE

LISTE DES ETUDIANTS DE LICENCE ET DE MASTER QUI ONT PARTICIPE AUX ATELIERS

Etudiants de licence

ACKERS Justine
ANTIN Nina
BARNAY Oscar
BARRIOL Estelle
BASSON Remi
BAUVENT Marion
BIGON Marianne
BOISTON Gabin
BOUCLY Martin
BOURGIN Elsa
BOUTHEON Clémentine
BROQUARD Maxime
BUCHOU Fiona
CALLOUD-BAYART Pierre
CHEVASSUS Hugo
CIERNIAK Thibaut
COEURDEVEY Martin
COFFY Pauline
COSTA Chloe
COUTTET Julia
CROZIER Lisianne
CUGNEY Marie
DA SILVA Hortense
DALL'ARA Amandine
DE LA CELLE Flore
DELOCHE Roxane-Clemence
DEVAUX Noemie
DIAGANA Justine
DIRE Erwan
DOUBLIER Lou
EPALE Emilien
EXTRAT Manon
FEROLLA Natalia
GOUDEAU Sarah
GREGOIRE Mathilde
GUINIER Camille
GUIZIOU Florent
GUNDOGDU Tugba
HACKIERE Noemie
HANOUN Oumayma
HERNANDEZ Agathe
JALBY Thibault
JOUBERT Sophie
JOUVE Lea
JUNGKER Mathieu
KANG Young-Min
LAFONT Benjamin
LAMBERT Jerry
LARDEAU Marie
LE PORS Jeanne
MARGUERIT Robin
MARIE Justine
MASSON Julien
MEJEAN Remi
METGE-TOPPIN Sibylle
MIN Jiyeon
MONACHELLO Julien

MOREAU Charlotte
MORETTON Emilien
NEEL Amélie
NERON Laurane
NIANG Awa
PARK Da-Jeong
PARRENS Christophe
RAGUE Claire
REYES-SANDOVAL Cecilia
RODIER Melanie
ROLLAND Arnaud
ROUCHON Maxime
ROUVEURE Anais
SALVADOR Adrien
SPATAZZA Laura
STRZELCZYK Sylwia
TEWODROS BEFEKADU Lulu
TIDIÈRE Ilan
TIDIÈRE Salome
VALLA Solene
VERNAY Coralie
WEISSERT Perrine
YALCIN Mustafa
ZHANG Shuoci

Etudiants de master

ALAHVERDZHIEVA Eliya
ALBARET Honoré
BOISSONNADE Aurélie
CLEMENSON Maxime
COMMAILLE Celine
COUTU SARRAZIN Etienne
DUSSAP Grégory
DRIDI Haifa
FIALLOS Julio-Cesar
GALLARD Ronan
GANDULFO Juan
GRANGE Pierre
GORCE Florian
INFANTOLINO Julie
LEMIEUX Andrée Anne
MARCON Caroline
MICCOUD Anthony
MILLEFIORI Aurélien
MONY Maxime
NUNES Antoine-Frédéric
O'BOYLE Ronan
PETRIAEVA Kseniia
POMMIER-BUTTY Maxime
REYNAUD Fany
SALEJ GOMES Stefan
SEIGNOVERT Emilie
SHEYKH BAHAEI Yasaman
TAN Jianxia
TROLLET Ludovic
ZOLYNSKI Sacha



école nationale
supérieure
d'architecture
de saint-étienne



Rhône-Alpes



